

En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et le rapport des commissaires aux comptes y afférent figurant respectivement aux pages 115 à 244 et 469 et 470 du document de

référence enregistré par l'AMF le 8 juin 2007 sous le numéro R.07-094 ;

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005, le rapport des commissaires aux comptes y afférent et le rapport de gestion du groupe figurant respectivement aux pages 245 à 345 et 471 et 472 du document de référence enregistré par l'AMF le 8 juin 2007 sous le numéro R.07-094.

6.1 COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXES

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF		31.12.2007	31.12.2006
Écarts d'acquisition	Note 2	2.601	1.394
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	320	239
Actifs incorporels		2.921	1.632
Immobilier de placement hors UC	Note 4	3.358	3.244
Immobilier d'exploitation	Note 5	273	368
Placements financiers hors UC	Note 6	66.310	59.244
Placements financiers en UC	Note 8	3.729	3.618
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés		455	241
Placements des activités d'assurance		74.126	66.715
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	Note 9	2.656	2.410
Investissements dans les entreprises associées	Note 10	29	25
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	Note 11	1.603	1.606
Autres immobilisations corporelles	Note 12	158	150
Frais d'acquisitions reportés	Note 13	576	517
Participation aux bénéfices différée active	Note 14	11	64
Impôts différés actifs	Note 15	572	472
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptées	Note 16	2.338	2.226
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	Note 17	118	122
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	Note 18	150	106
Autres créances	Note 19	2.132	1.767
Autres actifs		6.055	5.425
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 20	935	737
TOTAL		88.326	78.550

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

PASSIF		31.12.2007	31.12.2006
Capital	Note 21	1.187	1.187
Réserve de réévaluation	Note 21	1.191	2.007
Autres réserves	Note 21	2.746	1.275
Écarts de conversion	Note 21	1	25
Résultat consolidé	Note 21	793	600
Capitaux propres (part du groupe)		5.918	5.094
Intérêts minoritaires	Note 21	262	343
Capitaux propres totaux		6.180	5.437
Provisions pour risques et charges	Note 22	583	553
Dettes de financement	Note 24	2.187	2.072
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	Note 25	42.590	38.570
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	Note 28	21.232	20.247
Participation aux bénéfices différée passive	Note 29	2.943	4.081
Ressources des activités du secteur bancaire	Note 30	2.415	2.189
Impôts différés passifs	Note 31	386	361
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	Note 32	483	499
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	Note 33	298	334
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	Note 34	722	676
Dettes nées des opérations de cession en réassurance	Note 35	386	357
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	Note 36	174	144
Instruments dérivés passifs	Note 37	22	15
Autres dettes	Note 38	7.725	3.015
Autres passifs		10.196	5.401
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées			
TOTAL		88.326	78.550

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

COMPTE DE RÉSULTAT		31.12.2007	31.12.2006
Primes émises	Note 39	11.781	11.197
Variation des primes non acquises		(38)	(41)
Primes acquises		11.743	11.156
Produit net bancaire, net du coût du risque	Note 1	198	168
Produits des placements	Note 40	3.080	2.749
Charges des placements	Note 40	(659)	(397)
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	Note 40	1.254	777
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	Note 40	277	434
Variation des dépréciations sur placements	Note 40	(9)	2
Produits des placements nets de charges		3.942	3.565
Total des produits des activités ordinaires		15.884	14.890
Charges des prestations des contrats	Note 41	(11.503)	(10.801)
Produits sur cession en réassurance	Note 42	388	293
Charges sur cession en réassurance	Note 42	(724)	(706)
Charges et produits des cessions nets en réassurance		(11.839)	(11.214)
Charges d'exploitation bancaire	Note 1	(178)	(156)
Frais d'acquisition des contrats	Note 44	(1.488)	(1.440)
Frais d'administration	Note 45	(851)	(665)
Autres produits et charges opérationnels courants	Note 46	(242)	(341)
Total autres produits et charges courants		(14.600)	(13.816)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		1.284	1.074
Autres produits et charges opérationnels	Note 47	(118)	(70)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		1.165	1.004
Charges de financement	Note 48	(107)	(108)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	Note 10	3	1
Impôts sur les résultats	Note 49	(232)	(265)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE		829	632
dont Intérêts minoritaires	Note 21	36	32
dont RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		793	600

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros							Capitaux propres	Part des minoritaires	Total capitaux propres
	Capital	Résultat	Titres super subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Part du groupe		
Capitaux propres au 31/12/2005	1.187	394		977	1.816	13	4.387	252	4.639
Affectation du résultat 2005		(394)		394					
Dividendes				(88)			(88)	(41)	(129)
Variation de capital								8	8
Regroupement d'entreprises								77	77
Incidence des opérations avec les actionnaires		(394)		306			(88)	44	(44)
Écarts de conversion						14	14	6	20
Actifs disponibles à la vente					(624)		(624)	(12)	(636)
Comptabilité reflet					469		469	10	479
Impôts différés				(3)	339		336	1	337
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				7			7		7
Autres				(12)	7	(2)	(7)	10	3
Résultat de l'exercice		600					600	32	632
Total des produits et charges reconnus sur la période		600		(8)	191	12	795	47	842
Total des mouvements sur la période		206		298	191	12	707	91	798
Capitaux propres au 31/12/2006	1.187	600		1.275	2.007	25	5.094	343	5.437
Affectation du résultat 2006		(600)		600					
Dividendes				(142)			(142)	(45)	(187)
Variation de capital								4	4
Regroupement d'entreprises								(79)	(79)
Autres			1.000				1.000		1.000
Incidence des opérations avec les actionnaires		(600)	1.000	458			858	(120)	738
Écarts de conversion						(24)	(24)	(4)	(28)
Actifs disponibles à la vente					(2.536)		(2.536)	(15)	(2.551)
Comptabilité reflet					1.572		1.572	12	1.584
Impôts différés				(5)	141		136	1	137
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				3			3		3
Autres				15	7		22	9	31
Résultat de l'exercice		793					793	36	829
Total des produits et charges reconnus sur la période		793		13	(816)	(24)	(34)	39	5
Total des mouvements sur la période		193	1.000	471	(816)	(24)	824	(81)	743
Capitaux propres au 31/12/2007	1.187	793	1.000	1.746	1.191	1	5.918	262	6.180

L'état des produits et des charges comptabilisés (Sorie), faisant partie intégrante des états financiers est repris dans la note 21.2 de l'annexe.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	31.12.2007	31.12.2006
Résultat opérationnel avant impôt	1.165	1.004
Plus ou moins values de cession des placements	(807)	(689)
Dotations nettes aux amortissements	(15)	51
Variation des frais d'acquisition reportés	(37)	(25)
Variation des dépréciations	(501)	(82)
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	3.355	3.102
Dotations nettes aux autres provisions	(16)	(47)
Var. de la JV des placements et instruments fi. comptabilisés à la JV par résultat (hors trésor. et équivalent de trésor.)	(226)	(152)
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel		
Correct. des éléments inclus dans le Rt. opé. différents des flux monétaires et reclassement des flux de fin. et d'inv.	1.753	2.158
Variation des créances et dettes d'exploitation	(212)	200
Variation des créances et dettes d'exploitation bancaire	5	(274)
Variation des valeurs données ou reçues en pension	5.045	32
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	(54)	211
Impôts nets décaissés	(202)	(157)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	7.500	3.174
Acquisitions/cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	(1.353)	(362)
Prises de participation/cessions dans les entreprises associées		
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	(1.353)	(362)
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	(6.844)	(2.510)
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	(112)	(166)
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités		32
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	(37)	24
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placements	(6.993)	(2.620)
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	303	44
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	303	44
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(8.043)	(2.937)
Droits d'adhésion		
Émission d'instruments de capital	1.004	8
Remboursement d'instruments de capital		
Opération sur actions propres		3
Dividendes payés	(187)	(131)
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires	817	(120)
Trésorerie affectée aux dettes de financement	105	110
Intérêts payés sur dettes de financement	(107)	(108)
Flux de trésorerie liés au financement du groupe	(2)	2
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	815	(118)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	442	313
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	7.500	3.174
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(8.043)	(2.937)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	815	(118)
Effet des variations de change sur la trésorerie	(1)	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	713	442
Trésorerie et équivalents de trésorerie	736	
Caisse, banque centrale et CCP	40	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(334)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier 2007	442	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	935	
Caisse, banque centrale et CCP	76	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(298)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2007	713	

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

1.1 FAITS MARQUANTS

1.1.1 OPÉRATIONS DE CESSION D'ACTIFS

a) Cession de 15,35 % du capital de Scor

Groupama SA a procédé le 21 janvier 2007 à la cession d'un bloc de 15,35 % du capital de la société Scor. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de l'optimisation de la gestion financière de Groupama et de l'allocation de ses fonds propres, a dégagé une plus-value nette d'impôt et de participation aux bénéfices de 144,5 millions d'euros dans les comptes consolidés de l'exercice 2007. La cession a été réalisée hors marché au profit des banques HSBC et UBS. La participation résiduelle de Groupama dans le capital de Scor est de 0,67 %.

b) Cession de la Tour Gan

La Tour Gan a été cédée le 2 juillet 2007 au groupe Foncière des Régions pour un montant de 486 millions d'euros.

Cette cession se traduit par un renforcement des fonds de participation des assurés aux bénéfices des trois entités propriétaires (Gan Assurances Vie, Gan Prévoyance, Gan Eurocourtage Vie) et par une plus value nette consolidée après participation aux bénéfices et impôts de 159 millions d'euros.

1.1.2 DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

a) Acquisition de l'assureur italien Nuova Tirrena

Dans l'optique de renforcer son positionnement stratégique en Italie, Groupama a procédé à l'acquisition de 100 % des actions de la société d'assurance italienne Nuova Tirrena en date du 2 août 2007 pour un montant de 1,26 milliard d'euros. La transaction porte sur toutes les activités actuelles de Nuova Tirrena, spécialiste de l'assurance non-vie en Italie avec une part de marché d'environ 1,9 %. La transaction a été finalisée le 31 octobre 2007, date à laquelle le groupe a définitivement pris le contrôle de la société.

Nuova Tirrena a réalisé un chiffre d'affaires de 821,9 millions d'euros en année pleine sur 2007. L'activité en assurance de biens et responsabilités représente 77,9 % du chiffre d'affaires de la filiale qui emploie 577 salariés et dispose d'un réseau de 423 agents répartis sur l'ensemble de la péninsule italienne. Par le biais de cette acquisition, Groupama devient le 15^{ème} assureur du marché de l'assurance italien, 3^{ème} assureur automobile, avec une part de marché globale de 1,3 %.

b) Acquisition de l'assureur grec Phoenix Metrolife

Groupama International a acquis 100 % de la compagnie d'assurances grecque Phoenix Metrolife auprès de Emporiki Bank, filiale du groupe Crédit Agricole SA, pour un montant de 96 millions d'euros. L'accord final de cession a été signé le 29 juin 2007.

Phoenix est l'une des plus grandes compagnies d'assurance grecques : elle se situait, en 2005, au second rang de l'assurance non-vie avec une part de marché de 7,8 % et au huitième rang en assurance vie et épargne avec une part de marché de 3,8 %. Au cours de l'année 2007, les primes émises atteignent un volume de 189 millions d'euros.

c) Acquisition de courtiers au Royaume Uni

Début juin 2007, Gan UK a acquis à hauteur de 60 % le contrôle du cabinet de courtage britannique Bollington Group, spécialiste de l'assurance automobile et de l'assurance de personne. Sur année pleine, les primes d'assurances placées sur le marché par ce courtier représentent un volume d'affaires de 87,3 millions d'euros.

Par ailleurs, Groupama Insurances a conclu début septembre 2007 l'acquisition d'une majorité de contrôle dans le groupe Lark (78,7 %), qui fait partie des 50 premiers courtiers en assurance au Royaume-Uni. Lark est spécialisé dans le domaine des assurances de personnes et des PME. Le volume d'activité de ce courtier représente un niveau de primes de 106,6 millions d'euros sur la base d'une année complète.

Enfin, le groupe a également pris le contrôle des cabinets Halvor et Greystone au cours de cet exercice. Le volume d'affaires traité respectivement par ces entités étant plus modeste, les différences de première consolidation relatives à ces 2 entités ont été comptabilisées en charges.

d) Développement en Turquie

Les protocoles d'accord qui avaient été signés avec des coopératives agricoles, actionnaires minoritaires de Basak Sigorta, en vue du rachat de leurs participations de 41,7 % au capital de l'assureur, se sont concrétisés au cours du premier trimestre 2007. Désormais, le groupe détient 98,34 % de Basak Sigorta.

Parallèlement, un accord d'acquisition de minoritaires de Basak Groupama Emeklilik (tranche de 10 %) a été signé début janvier 2007, permettant à Groupama de porter son pourcentage d'intérêt dans sa filiale à 90 %.

e) Acquisition en Roumanie

Groupama a acquis le 21 décembre 2007 100 % de la société d'assurance roumaine BT Asigurari, auprès d'une part de Banca Transilvania à hauteur de 90 %, et d'autre part, d'une personne physique à hauteur de 10 %. BT Asigurari est le 9^{ème} assureur non-vie et le 12^{ème} assureur vie du marché roumain, avec une part de marché de 4 % et un

chiffre d'affaires de l'ordre de 72 millions d'euros estimé en année pleine pour 2007.

La transaction s'accompagne de la signature d'un accord exclusif de bancassurance sur les produits non vie avec Banca Transilvania, 5^{ème} banque du pays.

f) Partenariat entre Groupama et Réunica

Groupama et Réunica ont conclu le 27 novembre 2007, un partenariat reposant sur trois axes de développement, qui prévoit :

- dans le domaine de la prévoyance santé collective, la distribution par le réseau Gan Assurances de produits Réunica Prévoyance, dans le cadre de créations d'entreprises et de contrats standards pour des entreprises de moins de 50 salariés ;
- en matière de dépendance, la diffusion sous la marque Réunica Mutuelle d'un produit de dépendance individuelle, assuré et géré par Groupama ;
- en épargne retraite, la mise à disposition des entreprises adhérentes de Réunica et de leurs salariés d'une offre de 7 produits collectifs et de 4 produits individuels. Cette gamme, qui est assurée par une société commune, Réunima, détenue à parts égales de 50 % par Groupama SA et Réunica Prévoyance, est proposée aux entreprises par les réseaux de Réunica et de Gan Assurances.

g) Accord entre Groupama et Cegid Group

Groupama SA et Cegid Group ont signé le 19 décembre 2007 un accord de partenariat industriel, qui vise à développer conjointement des services et produits collaboratifs innovants au profit des 2,5 millions de TPE-PME et des professionnels du conseil.

Afin de consolider de manière durable ce partenariat industriel, Groupama a pris une participation à hauteur de 17,23 % du capital et de 15,85 % des droits de vote de Cegid Group pour un prix global de 87,5 millions d'euros.

1.1.3 AUTRES ÉLÉMENTS

a) Notation Standard & Poor's

L'agence de notation Standard & Poor's a relevé le 11 octobre 2007 à A+ avec perspective stable la note de contrepartie long terme de Groupama. L'agence a expliqué cette décision par les perspectives d'amélioration de la performance opérationnelle du groupe, essentiellement dans l'assurance dommages, ainsi que par sa position concurrentielle solide et de plus en plus diversifiée, et sa forte capitalisation. Le relèvement de la note reflète également les efforts de rationalisation de la structure du groupe et de sa présence internationale, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie qu'il a engagée.

b) Émission par Groupama d'une dette super-subordonnée perpétuelle

Groupama a placé le 10 octobre 2007 une émission en une tranche de dette super-subordonnée en euros pour un montant total de 1 milliard d'euros. Cette dette à durée indéterminée et émise au taux fixe de 6,298 % pendant les dix premières années, puis au taux variable de Euribor 3 mois augmenté d'une marge de 2,60 %, pourra être remboursée en totalité de manière anticipée à partir du 22 octobre 2017. Selon la future réglementation européenne Solvabilité II, ces titres, de par leurs caractéristiques, sont considérés en matière de solvabilité ajustée comme des capitaux propres « Tier one ».

Cette opération contribue au renforcement de la solidité financière du groupe et permettra ainsi la mise en œuvre de sa stratégie de croissance durable et rentable.

c) Publication de l'Embedded Value 2006 de l'activité vie de Groupama SA

Groupama a publié pour la première fois les résultats de son Embedded Value calculée conformément aux principes définis par le CFO Forum.

La méthodologie appliquée, les hypothèses retenues et le résultat des calculs effectués par Groupama pour la détermination de l'« European Embedded Value » sur le périmètre France, et de la « Traditional Embedded Value » pour les filiales internationales ont été revus par un actuaire indépendant.

1.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

a) Mise en place d'une couverture de réassurance Tempête

Groupama a souscrit un contrat de réassurance avec Swiss Ré qui a titrisé ce risque sous forme de « cat bond » pour se couvrir contre les risques de tempêtes en France à compter du 1^{er} janvier 2008.

Cette couverture d'une durée de 3 ans permet de couvrir les sinistres excédant 1.700 millions d'euros avec un plafond événementiel de 2.000 millions d'euros et pour un montant pouvant aller jusqu'à 200 millions d'euros (2/3 de 300 millions d'euros, le solde restant à la charge du groupe). L'objectif poursuivi est de permettre à Groupama de bénéficier d'une protection plus élevée contre la survenance d'une tempête catastrophique en France, dans un montage financier innovant et garantissant l'absence de défaillance du réassureur : la garantie est notée AAA.

b) Partenariat de Bancassurance en Europe Émergente et acquisition des activités d'assurance de OTP Bank.

Groupama a signé le 11 février 2008 un partenariat stratégique avec OTP Bank, leader sur le marché bancaire en Hongrie, et ayant des positions très fortes dans de

nombreux pays de l'Europe centrale et orientale (Bulgarie, Ukraine, Roumanie,...). Cet accord se traduit par des accords de distribution de long terme en bancassurance et en assurbanque dans les neuf pays où OTP Bank opère (Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Ukraine, Russie, Croatie, Serbie, Monténégro) et permet un accès à dix millions de clients.

Dans le cadre de cet accord, Groupama acquiert également les activités d'assurance d'OTP (OTP Garancia) compagnie leader en Hongrie ainsi que ses filiales d'assurance en Bulgarie, Roumanie et Slovaquie.

Groupama prend également une participation stratégique dans OTP Bank. Cette participation peut aller jusqu'à 8 % (une première tranche de 5 % étant fournie par OTP Bank lors de la clôture de la transaction d'acquisition de OTP Garancia, et une seconde tranche pouvant aller jusqu'à 3 % additionnels étant achetée sur le marché dans les douze mois de cette clôture).

La valeur attachée à l'acquisition et au partenariat de distribution est de 164 milliards de forints hongrois (soit 617 millions d'euros).

La clôture de cette transaction est soumise à l'accord des autorités de tutelle.

2. Principes, méthodes et périmètre de consolidation

2.1 NOTE LIMINAIRE

Groupama SA est une société anonyme détenue à près de 100 %, directement et indirectement par les Caisses Régionales d'Assurance et de Réassurance Mutuelles Agricoles et les Caisses Spécialisées (« caisses régionales ») formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama SA est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10, rue d'Astorg, 75008, Paris, France.

La répartition du capital au 31 décembre 2007 est la suivante :

- 90,90 % à la société Groupama Holding ;
- 8,99 % à la société Groupama Holding 2 ;
- 0,11 % aux mandataires et salariés anciens ou actuels de Groupama SA (en direct ou par le biais des FCPE).

Les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2, à statut de SA, sont entièrement détenues par les caisses régionales.

Groupama SA est une société d'assurances non-vie et de réassurance, réassureur unique des caisses régionales et holding de tête du pôle capitalistique du groupe Groupama. Ses activités consistent à :

- définir et mettre en œuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par la Fédération Nationale Groupama ;

- réassurer les caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance de l'ensemble du groupe ;
- gérer une activité d'assurance directe ;
- établir les comptes consolidés et combinés.

Les comptes consolidés de Groupama S.A. intègrent la réassurance cédée par les caisses régionales ainsi que l'activité des filiales.

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama, constitué de l'ensemble des caisses locales, des caisses régionales, de Groupama S.A. et de ses filiales.

Au titre de ses activités, la société est régie par les dispositions du Code de Commerce et du Code des Assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles.

Les liens entre les différentes entités du groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama SA, par des relations capitalistiques. Les sociétés filiales incluses dans ce pôle font l'objet d'une consolidation comptable. En outre, en contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama SA, cela notamment en matière de contrôle ;
- dans le pôle mutualiste :
 - par un traité de réassurance interne liant les caisses régionales à Groupama SA. Ce traité, signé en décembre 2003 au titre des activités reprises par Groupama SA lors de l'apport de l'activité de réassurance des caisses régionales que lui a consenti la C.C.A.M.A. rétroactivement au 1^{er} janvier 2003, s'est substitué au règlement général de réassurance qui régissait auparavant les liens de réassurance interne entre les caisses régionales et la C.C.A.M.A.
 - par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des caisses régionales et Groupama SA (« Convention portant dispositifs de sécurité et de solidarité des Caisses de Réassurance Mutuelle Agricole adhérentes à la Fédération Nationale Groupama », signée le 17 décembre 2003).

2.2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Pour les besoins de l'établissement des comptes consolidés, les comptes de chaque entité du périmètre de consolidation sont établis, de façon homogène, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standards ») et interprétations applicables au 31 décembre 2007 telles qu'approuvées par l'Union Européenne (règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002), et dont les principales modalités d'application par Groupama SA sont décrites ci-après.

Les interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 ont été anticipées. Il s'agit des interprétations suivantes :

- IFRIC 7 — Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
- IFRIC 8 — Champ d'application d'IFRS 2
- IFRIC 9 — Réexamen des dérivés incorporés
- IFRIC 11 — Actions propres et transactions intra-groupe

Les normes et interprétations non appliquées par anticipation sont jugées sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe. Elles sont reprises ci-dessous :

- IFRS 8 — Segments opérationnels
- IFRIC 13 — Programme de fidélisation clients
- IFRIC 14 — Actifs de régimes à prestation définies et obligations de financement minimum

Les orientations prises par le groupe s'appuient notamment sur la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en œuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Les filiales, co-entreprises et entités associées du périmètre de consolidation sont consolidées dans le périmètre conformément aux dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

Le groupe a adopté les normes « IFRS » pour la première fois pour l'établissement des comptes de l'exercice 2005.

Dans les annexes, tous les montants sont en millions d'euros sauf si mentionnés différemment.

La préparation des états financiers du groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction de Groupama le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur l'élaboration des notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Elles sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris des événements futurs dont la réalisation apparaît raisonnable dans les circonstances.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Les jugements réalisés par la direction en application des normes IFRS concernent principalement :

- l'évaluation initiale et les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et plus particulièrement les écarts d'acquisition (notes 2.4 et 3.4) ;
- l'évaluation des provisions techniques (note 3.1.2) ;
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs non cotés ou actifs immobiliers (notes 3.2.1 et 3.2.2) ;
- la reconnaissance à l'actif des participations aux bénéfices (note 3.1.2) et des impôts différés (note 3.12) ;

- la détermination des provisions pour risques et charges et notamment l'évaluation des avantages consentis au personnel (note 3.10).

2.3 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.3.1 PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Une entreprise est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors que sa consolidation, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être consolidées, un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation. Une entité opérationnelle d'assurance et de banque est présumée devoir être consolidée dès lors que les capitaux propres, le bilan ou les primes acquises de cette entité représentent respectivement 30 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés ou 50 millions d'euros sur le total du bilan consolidé, ou 10 millions d'euros sur les primes acquises du groupe.

Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières sont consolidés. Les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM sont classés dans un poste spécifique de dettes financières au passif du bilan IFRS. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

■ Entreprise consolidante

L'entreprise consolidante est celle qui contrôle exclusivement ou conjointement d'autres entreprises quelle que soit leur forme ou qui exerce sur elles une influence notable.

■ Entités contrôlées de manière exclusive

Les sociétés, quelles que soient leurs structures et faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe, sont consolidées par intégration globale. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Une entité n'est plus consolidée par intégration globale dès lors que le groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur l'entité.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

■ Coentreprises

Lorsqu'une entité est contrôlée conjointement, celle-ci est consolidée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Ses actifs, passifs, produits et charges sont regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires des états financiers consolidés de l'entité consolidante. Le contrôle conjoint est le partage en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique.

■ Entreprises contrôlées de fait

Lorsque le groupe considère qu'il dispose du contrôle de fait d'une entité, celui-ci peut être amené à appliquer la méthode de l'intégration globale pour consolider cette société malgré un taux de détention inférieur au seuil de 50 %.

Le contrôle de fait peut être présumé dès lors que certains des critères suivants sont respectés :

- le groupe est l'actionnaire le plus important de la société ;
- les autres actionnaires ne détiennent directement ou indirectement, seuls ou de concert, un nombre d'actions et de droits de vote supérieur à celui du groupe ;
- le groupe exerce une influence notable sur la société ;
- le groupe dispose du pouvoir d'influer sur les politiques financières et opérationnelles de la société ;
- le groupe dispose du pouvoir de nommer ou faire nommer les dirigeants de la société.

■ Déconsolidation

Lorsqu'une entité est en run-off (arrêt de la souscription d'affaires nouvelles) et que les principaux agrégats du bilan ou du compte de résultat n'excèdent pas (sauf cas particulier) les seuils de 0,5 % des primes émises, des effectifs, du résultat contributif, 1 % des capitaux propres consolidés, des provisions techniques et du total du bilan ainsi que 3 % des écarts d'acquisition (ces seuils étant mesurés par rapport au total du groupe), cette entité est déconsolidée (ces seuils étant mesurés par rapport au total du groupe).

Les titres de cette entité sont alors enregistrés, sur la base de leur valeur d'équivalence en titres disponibles à la vente au moment de la déconsolidation. Les variations ultérieures de valeurs sont enregistrées conformément à la méthodologie définie pour ce type de titres.

■ Entreprises associées

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque l'entité consolidante détient, directement ou indirectement 20 % ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entité consolidante détient directement ou indirectement moins de 20 % des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées.

2.3.2 ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Par rapport au 31 décembre 2006 et compte tenu des opérations présentées ci-dessus, les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

a) Entrées, acquisitions, créations

■ Turquie

Acquisition complémentaire de parts de l'entité Basak Groupama Sigorta à hauteur de 41,7 % du capital et de Basak Groupama Emeklilik à hauteur de 10 % du capital.

■ Royaume-Uni

Renforcement de la position sur le marché au Royaume-Uni par l'acquisition de 4 cabinets de courtage au cours de l'exercice 2007 :

- Bollington Group Ltd
- Lark Insurance Broking Group
- The Halvor
- Greystone

■ Grèce

Acquisition de Phoenix Metrolife.

■ Italie

Acquisition de la société Nuova Tirrena

■ Roumanie

Acquisition de la société BT Asigurari

b) Déconsolidations

Les sociétés Luxlife (Luxembourg), Zénith (Suisse), Cofintex Luxembourg (Luxembourg) et Rampart (USA) ont été exclues du périmètre de consolidation. Ces entités ont été déconsolidées car elles sont en run-off, ne souscrivent plus d'affaires nouvelles et leurs principaux agrégats financiers sont inférieures aux seuils de matérialité rappelés au paragraphe 2.3.1. Les titres détenus sont désormais reclassés en actifs disponibles à la vente et sont évalués à leur juste valeur. Celle-ci correspond au 31 décembre 2007 à la dernière situation comptable connue. Aucune dépréciation complémentaire par le compte de résultat n'a dû, en effet, être enregistrée sur ces titres au 31 décembre 2007.

2.3.3 HOMOGENÉITÉ DES PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés de Groupama SA sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière requis pour les comptes consolidés (prédominance de la substance sur la forme, rattachement des charges aux produits, élimination des écritures passées au titre des dispositions fiscales

locales). Les comptes consolidés sont établis suivant les méthodes de consolidation définies par le groupe et sont conformes :

- aux normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standards ») et interprétations applicables au 31 décembre 2007 telles qu'approuvées par l'Union européenne ;
- et aux méthodes d'évaluation précisées ultérieurement.

Les retraitements effectués au titre de l'homogénéité des principes sont réalisés dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

2.3.4 CONVERSION DES COMPTES DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les postes du bilan sont convertis en euros au cours de change officiel à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres, hors résultat, qui sont convertis aux cours historiques. L'écart de conversion qui en résulte est porté au poste "Écarts de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

Les opérations du compte de résultat sont converties au cours moyen. L'écart entre le résultat converti au taux moyen et celui converti au taux de clôture est porté au poste "Écarts de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

2.3.5 OPÉRATIONS INTERNES ENTRE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR GROUPAMA SA

Opérations éliminées

Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées.

Lorsque ces opérations affectent le résultat consolidé, l'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100 %, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, le groupe s'assure que la valeur de l'élément d'actif cédé n'est pas modifiée de façon durable. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée dans le bilan consolidé (coût historique consolidé).

Ainsi doivent être éliminées les opérations internes portant, notamment, sur :

- les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques ;
- les effets à recevoir et les effets à payer s'éliminent réciproquement mais, lorsque l'effet à recevoir est remis à l'escompte, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer ;
- les opérations affectant les engagements reçus et donnés ;
- les acceptations, les cessions et rétrocessions en réassurance ;

- les opérations de co-assurance et co-réassurance ainsi que de gestion en pool ;
- les opérations de courtage ou d'intermédiation ;
- le partage contractuel des résultats de contrats collectifs ;
- les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres et, le cas échéant, les dotations aux provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises contrôlées de manière exclusive ;
- les opérations sur instruments financiers à terme ;
- les plus et moins values de cession interne des placements d'assurance ;
- les dividendes intra-groupe.

2.4 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition résiduel résulte du prix payé au delà de l'actif net consolidé IFRS à la date d'acquisition, réévalué d'éventuels actifs incorporels identifiés dans le cadre de la comptabilité d'acquisition selon la norme IFRS 3 (juste valeur des actifs et des passifs acquis).

Le solde résiduel correspond donc à l'évaluation de la part de résultat attendu sur la production future. Cette performance attendue, qui se traduit dans la valeur de la production future, résulte de la combinaison d'éléments incorporels non directement mesurables. Ces éléments se matérialisent dans les multiples ou dans les projections de résultat futur qui ont servi de référence à la base de la valorisation et du prix payé lors de l'acquisition et conduisent à la détermination de l'écart d'acquisition mentionné précédemment.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'acquéreur dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme un groupe identifiable d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. Dans la pratique, Groupama a retenu l'approche par entité.

Cependant, en cas d'unité de management, d'outils de gestion, de zone géographique ou de grande branche d'activité, cette approche peut être menée à l'échelle d'un groupe d'entités homogène.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère hors zone euro est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et convertie en euros au taux de clôture.

Pour les entités acquises au cours de l'exercice, le groupe dispose d'un délai de douze mois à partir de la date d'acquisition pour attribuer aux actifs et passifs acquis leur valeur définitive.

Les écarts d'acquisition résiduels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Le groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation complémentaire est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée des valeurs suivantes : la juste valeur ou la valeur d'utilité.

La valeur recouvrable, diminuée des coûts de la vente, est approchée de la façon suivante selon les préconisations de la norme IAS 36 (§ 25 à 27) :

- le prix de vente figurant dans un accord de vente irrévocable ;
- le prix de marché diminué des coûts de cession, dans le cadre d'un marché actif ;
- sinon, la meilleure information disponible, par référence à des transactions comparables ou la valeur d'utilité.

Les écarts d'acquisition, constatés lors du premier regroupement d'entreprise, dont le montant est de faible valeur ou générant des coûts de travaux d'évaluation disproportionnés par rapport à leur valeur, sont immédiatement constatés en charge de la période.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Lors d'une prise de contrôle d'une entité, une option de vente peut être octroyée aux actionnaires minoritaires. La reconnaissance de cette option en dette dépend toutefois des clauses précises du contrat. Lorsqu'il s'agit d'un engagement inconditionnel au gré du détenteur de l'option, celle-ci est comptabilisée en dette en conformité avec IAS 32.

En contrepartie de la dette, égale au prix de l'option (valeur de la part), un impact sur les intérêts minoritaires est enregistré ainsi qu'un complément comptabilisé en écart d'acquisition.

3. Principes comptables et méthodes d'évaluation retenus

3.1 OPÉRATIONS TECHNIQUES

3.1.1 CLASSIFICATION

Il existe deux catégories de contrats d'assurance :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4,
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

a) Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes, lors de la transition IFRS, relatives aux contrats d'assurance continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation (voir notes 3.1.2.a et 3.1.2.b) et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 3.1.2.c).

b) Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites

précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrits dans la note 3.1.3.

Si un même contrat contient une composante financière et une composante assurance, la composante financière est comptabilisée de façon distincte selon la norme IAS 39 si elle peut être évaluée séparément et si les normes comptables n'obligent pas à comptabiliser ensemble les droits et obligations liés à la composante dépôt, en application des dispositions de la norme IFRS 4. Dans les autres cas, l'intégralité du contrat est traitée comme un contrat d'assurance.

3.1.2 CONTRATS D'ASSURANCE RELEVANT DE LA NORME IFRS 4

a) Contrats d'assurance non vie

■ Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler. Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

■ Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance non vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations.

■ Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance non vie

● Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées prorata temporis.

● Provisions pour risques en cours

Les provisions pour risques en cours sont destinées à couvrir la part du coût des sinistres et des frais de gestion s'y rapportant qui excède la fraction des primes reportées nettes de frais d'acquisitions reportés.

● Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent

un chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

● Autres provisions techniques

– Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

– Provision pour risques croissants

Cette provision est constituée pour les contrats d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité à primes périodiques constantes, contrats pour lesquels le risque croît avec l'âge des assurés.

– Provision pour égalisation

Aucune provision relative à des risques futurs, caractérisés par une faible fréquence et un coût unitaire élevé, sur des contrats non encore souscrits à la date d'arrêt n'est constatée.

■ Frais d'acquisition reportés

En assurance non vie, les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

b) Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

■ Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

■ Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;

- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;

- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux résultats et la variation des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques.

■ Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

● Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute, avant effet de zillmésisation.

● Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et éventuellement d'une provision pour participation aux bénéfices différée. Cette provision couvre à la fois les contrats d'assurance vie et les contrats financiers, ainsi que les participations aux bénéfices discrétionnaires et les participations aux bénéfices non discrétionnaires.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste provisions techniques vie.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

– la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;

– la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion actif / passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Le groupe n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

● Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dits participatifs, le groupe a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins values latentes des actifs financiers évalués en

juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices, observées au cours des trois dernières années.

En cas de moins-value latente globale du portefeuille d'actifs de l'entité, le groupe enregistrerait une participation aux bénéfices différée active limitée à la capacité des entités à imputer des participations futures ou potentielles.

● Autres provisions techniques

– Provision pour aléas financiers

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

– Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

– Provision pour égalisation

Aucune provision pour égalisation n'est constituée. Les provisions dites d'égalisation qui ont pour objectif de couvrir les fluctuations de sinistralité, dès lors qu'elles sont issues d'obligations contractuelles et reviennent aux assurés, sont maintenues.

■ Frais d'acquisition reportés

Les frais variables directement affectables à l'acquisition des contrats d'assurance vie sont portés à l'actif des comptes consolidés. Ces montants ne peuvent en aucun cas être supérieurs à la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en fonction de la cadence d'émergence des marges futures pour chaque génération de contrats, les marges futures étant déterminées à partir d'hypothèses économiques (taux de participation aux bénéfices, taux de rendement futur des actifs et taux de chute). Les frais d'acquisition étant activés, les provisions mathématiques figurant au bilan sont présentées non zillmésées.

Chaque année, par famille homogène de produits, la valeur actuelle probable des marges futures est comparée au total des frais d'acquisition reportés nets des amortissements déjà comptabilisés dans le passé. Si cette

valeur est inférieure, un amortissement exceptionnel est constaté en charge.

Le groupe a appliqué la norme relative à la comptabilité reflet au titre des frais d'acquisition reportés.

c) Test de suffisance des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant.

En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Ce test est effectué à chaque arrêté comptable et au niveau de chaque entité consolidée.

Les tests d'adéquation menés au 31 décembre 2007 se sont avérés satisfaisants et n'ont conduit à la constatation d'aucune charge technique complémentaire.

d) Contrats libellés en unités de compte

Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont évaluées à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

3.1.3 CONTRATS D'ASSURANCE RELEVANT DE LA NORME IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers significatifs sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

3.1.4 OPÉRATIONS DE RÉASSURANCE

Les traités de réassurance qui ne comprennent pas de risque d'assurance significatif sont comptabilisés directement au bilan et sont inclus dans les actifs et passifs financiers.

a) Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 3.1.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedants.

Les titres donnés en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

b) Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires. Les titres des réassureurs (cessionnaires ou rétrocessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

3.1.5 DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments financiers composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Ils sont séparés du contrat hôte et comptabilisés en tant que dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

3.2.1 ACTIFS FINANCIERS

Sont notamment considérés comme des actifs financiers, les actions, les obligations, les prêts et créances, les dérivés et les comptes de banque.

a) Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types :
 - les placements détenus à des fins de transaction (trading) qui sont des placements dont l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie ;
 - les actifs financiers désignés de manière optionnelle (held for trading), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :
 - adossement actif / passif pour éviter les distorsions de traitement comptable ;
 - instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés ;
 - groupe d'actifs et/ou passifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur ;
- les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le groupe n'utilise pas cette catégorie, à l'exception de certains portefeuilles parfaitement adossés, qui remplissent les critères rappelés ci-dessus ;
- la catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif ;
- les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers à échéance fixe, les actions, et les prêts et créances qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

b) Comptabilisation initiale

Le groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition.

Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan.

c) Détermination de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Pour les actifs disponibles à la vente et les actifs détenus à des fins de transaction, la juste valeur correspond à la valeur

cotée du dernier jour de cotation de la période d'arrêt ou à la valeur estimée à l'aide de techniques de valorisation fiables. Dans le cas où la juste valeur ne pourrait être évaluée de façon fiable, le placement est enregistré au coût historique minoré le cas échéant des provisions durables.

Pour les prêts et créances, la juste valeur est le coût amorti.

d) Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction et ceux classés sur option dans cette catégorie sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Concernant les obligations indexées sur l'inflation, l'indexation sur le niveau général des prix constatée au cours de la période écoulée depuis la date d'acquisition ou depuis le précédent arrêté comptable est enregistrée en produits ou en charges de la période avec pour contrepartie au bilan un sous-compte rattaché au compte principal de l'obligation.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur par résultat sur option.

e) Provisions pour dépréciation

A chaque date de clôture, le groupe recherche l'existence de présomptions objectives de dépréciation de ses placements. Une dépréciation est présumée dans les cas suivants :

- il existait une provision pour dépréciation pour une ligne de placement à l'arrêté publié précédent ;

- le placement financier a été constamment en situation de moins-value significative au regard de sa valeur comptable sur une période de six mois consécutifs précédant l'arrêté ;
- il existe des indices objectifs de dépréciation durable ;
- une forte décote est observée à la date d'arrêté.

Les critères de dépréciation s'apprécient en fonction de la volatilité des marchés financiers à la date d'arrêté. Par ailleurs, certaines valeurs pourront, en outre, faire l'objet d'une appréciation particulière quant au caractère provisionnable.

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise par résultat.

Pour les placements classés en actifs disponibles à la vente, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur sur cet actif préalablement comptabilisée en résultat net. Lorsqu'une dépréciation intervient, les moins values latentes constatées en capitaux propres sont transférées en résultat.

Dans le cas d'un instrument de dette, seul le risque de contrepartie peut faire l'objet d'une provision. Par ailleurs, lorsque la juste valeur d'un actif s'améliore ultérieurement, la reprise s'effectue par résultat à hauteur des provisions constatées. Dans le cas des instruments de capitaux propres, il n'y a pas de reprise de provisions par résultat. Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne seront reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

f) Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation est éliminée dans les états financiers consolidés. Elle est fiscalisée comme l'indique la note 3.12.

g) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou le groupe transfère l'actif financier. Les plus ou moins values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est la méthode du coût moyen pondéré.

Les plus et moins values de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

3.2.2 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti. Ils sont évalués selon l'approche par composants.

a) Comptabilisation initiale

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants, ceux-ci faisant l'objet d'un enregistrement de manière séparée.

Les durées d'amortissement des composants retenues par le groupe selon la nature de l'immeuble considéré sont les suivantes :

- gros œuvre ou coque (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 120 ans) ;
- clos-couvert (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 35 ans) ;
- gros équipement (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans) ;
- équipements secondaires, revêtements (durée d'amortissement comprise entre 10 ans et 15 ans) ;
- entretien (durée d'amortissement : 5 ans).

b) Évaluation

Le coût amorti de l'immeuble est le montant auquel celui-ci a été enregistré lors de sa comptabilisation initiale, diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Le coût d'acquisition de l'immeuble fait suite, soit d'une acquisition pure et simple, soit à l'acquisition d'une société propriétaire d'un immeuble. Dans ce dernier cas, le coût amorti de l'immeuble est égal à la juste valeur à la date d'acquisition de la société propriétaire.

Chaque composant se distingue par sa durée et son taux d'amortissement.

La valeur résiduelle du composant gros œuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les loyers sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée sur la base d'expertise au plus quinquennale effectuée par un expert accepté par les autorités de contrôle

nationales (l'Autorité de Contrôle des Assurances et Mutuelles, en France). Au cours de chaque période quinquennale, le bien fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par ce dernier.

c) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques ;
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

d) Provisions pour dépréciation

Le groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût amorti. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net des frais de cession et la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

e) Décomptabilisation

Les plus ou moins values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

3.3 DÉRIVÉS

3.3.1 GÉNÉRALITÉS

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent » ;
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché ;
- il est dénoué à une date future.

Tous les dérivés sont enregistrés au bilan au coût à l'origine et sont ultérieurement revalorisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

3.3.2 DÉRIVÉS DE COUVERTURE

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation et de démonstration périodique de l'efficacité de la couverture.

Les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur avec variations en compte de résultat sauf pour les couvertures de flux de trésorerie considérées comme

efficaces dont les variations de juste valeur sont différées en capitaux propres jusqu'à ce que les flux de trésorerie couverts soient comptabilisés en compte de résultat.

S'agissant d'une couverture de valeur d'un titre disponible à la vente, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de façon à ce que celles-ci compensent exactement celles du dérivé de couverture.

La partie inefficace des couvertures est comptabilisée en compte de résultat.

3.3.3 DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les trois conditions qui nécessitent une comptabilisation distincte entre le contrat hôte et l'instrument dérivé sont rappelées dans la note 3.1.5.

3.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif identifiable, contrôlé par l'entité du fait d'événements passés et à partir duquel on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels acquis et créés, les valeurs de portefeuilles, les marques, les valeurs de la relation clients et les valeurs de réseaux constatées lors de regroupements d'entreprises.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie finie font l'objet d'un amortissement. Lorsque leurs valeurs sont établies sur la base des marges futures des contrats, leur amortissement est étalé au rythme de dégagement de ces marges. Dans les autres cas, en règle générale, le mode linéaire est appliqué sur la durée de vie.

Dans le cas où la durée de vie est non déterminée, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test systématique de dépréciation.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.

3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation selon la méthode du coût amorti. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif. La méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement.

Les immobilisations corporelles autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane, des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.

Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

3.6 INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les investissements dans les entreprises associées sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte les bénéfices ou les pertes au prorata de la participation de l'investisseur.

3.7 CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

Les créances d'exploitation et autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des coûts éventuels de transaction.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction.

En l'absence d'interprétation précise de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont enregistrés en autres dettes en contrepartie des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition. En outre, sont inclus dans les autres passifs les intérêts minoritaires sur la consolidation des OPCVM.

3.8 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent notamment aux soldes des comptes bancaires des entités du groupe.

3.9 CAPITAUX PROPRES

a) Réserve de réévaluation

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et notamment :

- les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 21. Il s'agit des profits et pertes non réalisés ;
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés ;
- l'impact cumulé de la charge ou du gain provenant de la comptabilité reflect ;

- l'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés engendré par les opérations mentionnées ci-dessus.

b) Autres réserves

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- les reports à nouveau ;
- les réserves de consolidation du groupe ;
- les autres réserves réglementées ;
- l'incidence de changement de méthodes comptables ;
- les instruments de capitaux propres de type TSS dont les caractéristiques permettent une comptabilisation en capitaux propres.

c) Écarts de conversion

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

d) Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant le rachat des intérêts minoritaires et intérêts minoritaires sur OPCVM consolidés, se reporter à la note 3.7).

3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

a) Avantages du personnel

Engagements de retraites

Les sociétés du groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un

régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres, en application de l'option Sorie.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

3.11 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

a) Comptabilisation initiale

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de

transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

b) Règles d'évaluation

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Décomptabilisation

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

3.12 IMPÔTS

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes consolidés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires. Par ailleurs, la réserve de capitalisation est intégrée dans la base de calcul de l'impôt différé.

Tous les passifs d'impôts différés doivent être pris en compte ; en revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Tous les passifs d'impôt différés sont comptabilisés. En ce qui concerne les actifs d'impôt différé, ceux-ci sont pris en compte dès lors que leur récupération est considérée comme "plus probable qu'improbable", c'est à dire dans le cas où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables seront disponibles dans le futur pour compenser les différences temporaires déductibles. En règle générale, un horizon de 3 exercices est jugé raisonnable pour apprécier la capacité de recouvrement par l'entité des impôts différés ainsi activés. Une dépréciation des actifs d'impôt différé est,

en revanche, constatée dès lors que leur recouvrabilité s'avère compromise.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

3.13 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte d'une entreprise qui est engagée soit dans la fourniture d'un produit ou service (un secteur d'activité vie / non vie / banque, ou assurance de la personne / assurance de dommages aux biens et responsabilités / banque / holding) soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (un secteur géographique France / étranger), et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Un secteur est défini comme tel dès lors que la majorité des produits résulte de ventes à des clients externes et dès lors que les produits, le résultat ou les actifs représentent au moins 10 pour cent de tous les secteurs. L'information sectorielle est présentée selon deux niveaux. Le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur géographique. Le deuxième niveau est organisé par secteur d'activité.

Les segments identifiés au titre du secteur géographique sont donc les suivants :

- l'assurance en France et ;
- l'assurance à l'International.

L'information sectorielle secondaire est ensuite déclinée selon 2 segments. Afin de se conformer aux pratiques les plus fréquentes sur les places boursières européennes, le groupe a modifié la présentation de son information sectorielle par activité en utilisant depuis le 1^{er} janvier 2006 un nouvel axe d'analyse. Celui-ci remplace l'axe traditionnel Assurance Vie / Assurance Non-Vie tel que prescrit par les instances

françaises jusqu'alors mais sur lequel le groupe considère qu'il est important de continuer à donner l'information, compte tenu de sa position significative sur le marché français.

Les nouveaux segments utilisés depuis le 1^{er} janvier 2006 sont donc les suivants :

- assurance de la personne. L'activité d'assurance de la personne regroupe l'activité traditionnelle d'assurance Vie ainsi que l'assurance des dommages corporels à la personne (risques liés à la santé, à l'invalidité et à la dépendance, principalement) ;
- assurance de dommages aux biens et responsabilité. L'activité d'assurance de dommages aux biens et responsabilité recouvre par déduction les autres activités d'assurance au sein du groupe ;
- activité bancaire et financière. L'activité bancaire et financière concerne les activités de distribution de produits bancaires mais également les activités de gestion de portefeuille de placements en valeurs mobilières ou immobilières ou de « private equity » et d'épargne salariale ;
- activité de holdings. Principalement composé des produits et charges relatifs à la gestion du groupe et à la détention des titres composant le périmètre de Groupama SA. »

3.14 FRAIS PAR DESTINATION

Les frais de gestion et les commissions liées à l'activité d'assurance sont classés selon leur destination, par application de clefs de répartition en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- les frais d'acquisition ;
- les frais d'administration ;
- les frais de règlement des sinistres ;
- les charges des placements ;
- les autres charges techniques ;
- les charges non techniques.

Note 1 — Information sectorielle

NOTE 1.1 — INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

NOTE 1.1.1 — INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE — BILAN

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs incorporels	1.076	1.846	2.922	1.038	595	1.633
Placements des activités d'assurance	66.477	7.649	74.126	61.088	5.627	66.715
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	2.656		2.656	2.410		2.410
Investissements dans les entreprises associées	2	27	29	1	24	25
Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1.238	366	1.603	1.241	366	1.606
Autres actifs	4.765	1.291	6.056	3.725	1.700	5.425
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	292	643	935	360	376	736
Actif total consolidé	76.505	11.821	86.326	69.863	8.687	78.550
Provisions pour risques et charges	449	134	583	457	97	553
Dettes de financements	2.162	25	2.187	2.072		2.072
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	35.552	7.038	42.590	33.469	5.102	38.571
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	20.205	1.027	21.232	19.549	698	20.247
Participation au bénéfice différé passive	2.946	(3)	2.943	4.066	15	4.081
Ressources des activités du secteur bancaire	2.415		2.415	2.189		2.189
Autres passifs	9.501	695	10.196	4.946	454	5.400
Passifs des activités destinées à être cédés ou abandonnés						
Passif total consolidé hors capitaux propres	73.231	8.916	82.147	66.747	6.366	73.113

NOTE 1.1.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE – COMPTE DE RÉSULTAT

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Primes acquises	9.084	2.659	11.743	8.914	2.243	11.156
Produit net bancaire, net du coût du risque	199		199	168		168
Produits des placements	2.774	306	3.079	2.504	245	2.749
Charges des placements	(616)	(43)	(659)	(347)	(50)	(397)
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	1.226	28	1.254	718	58	777
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	277		277	434	1	434
Variation des dépréciations sur placements	(8)	(2)	(9)	3	(1)	2
Total des produits des activités ordinaires	12.936	2.947	15.883	12.393	2.496	14.890
Charges des prestations des contrats	(9.587)	(1.917)	(11.504)	(9.073)	(1.727)	(10.801)
Produits sur cession en réassurance	302	85	388	183	110	293
Charges sur cession en réassurance	(548)	(176)	(724)	(574)	(133)	(706)
Charges d'exploitation bancaire	(178)		(178)	(156)		(156)
Frais d'acquisition des contrats	(982)	(506)	(1.488)	(1.035)	(405)	(1.440)
Frais d'administration	(676)	(176)	(852)	(528)	(137)	(665)
Autres produits et charges opérationnels courants	(229)	(14)	(243)	(288)	(53)	(341)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	1.039	244	1.283	921	152	1.074
Autres produits et charges opérationnels	(66)	(52)	(118)	(43)	(27)	(70)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	973	192	1.165	878	126	1.004
Charges de financement	(108)		(108)	(108)		(108)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	2	1	3	1		1
Impôts sur les résultats	(186)	(46)	(232)	(251)	(14)	(265)
Résultat net de l'ensemble consolidé	681	147	829	520	112	632
dont Intérêts minoritaires	35	1	36	38	(7)	32
DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	647	146	793	481	118	600

NOTE 1.2 — INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

NOTE 1.2.1 — INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ — BILAN

	31.12.2007					31.12.2006				
	Vie	Non vie	Banque	Éliminations Inter segment	Total	Vie	Non vie	Banque	Éliminations Inter segment	Total
Écarts d'acquisition	735	1.846	21		2.602	740	633	21		1.394
Autres immobilisations incorporelles	156	159	5		320	146	85	8		239
Placements des activités d'assurance	58.433	17.467		(1.775)	74.126	54.176	14.712	–	(2.174)	66.715
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités			3.062	(405)	2.656			2.720	(310)	2.410
Investissements dans les entreprises associées		29			29	–	25	–		25
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	270	1.538		(205)	1.603	271	1.472		(137)	1.606
Autres actifs	3.318	3.142	196	(600)	6.056	3.220	2.825	184	(804)	5.425
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	219	716	18	(18)	935	167	570	16	(16)	736
Actif total consolidé	63.131	24.897	3.301	(3.003)	86.326	58.720	20.321	2.949	(3.440)	78.550
Provisions pour risques et charges	168	406	9		583	172	372	7		553
Dettes de financement	25	2.203	27	(68)	2.187	102	2.167	27	(224)	2.072
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	29.669	13.123		(202)	42.590	28.154	10.552		(136)	38.570
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	20.970	262			21.232	20.247	–			20.247
Participation aux bénéfices différée passive	2.943				2.943	4.081	–			4.081
Ressources des activités du secteur bancaire			2.838	(423)	2.415			2.514	(325)	2.189
Autres passifs	6.156	6.212	138	(2.310)	10.196	2.406	5.613	136	(2.755)	5.400
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées										
Passif total consolidé hors capitaux propres	59.932	22.205	3.013	(3.003)	82.147	55.163	18.704	2.686	(3.440)	73.113

Les éléments bilanciaux de l'activité holding sont affectés dans la segmentation non-vie de l'information sectorielle.

NOTE 1.2.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ VIE / NON-VIE – COMPTE DE RÉSULTAT

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	Vie	Non Vie	Banque	Total	Vie	Non Vie	Banque	Total
Primes acquises	4.597	7.146		11.743	4.484	6.672		11.156
Produit net bancaire, net du coût du risque			199	199			168	168
Produit des placements	2.100	979		3.079	1.859	890		2.749
Charges des placements	(289)	(370)		(659)	(137)	(260)		(397)
Plus ou moins valeurs de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	875	379		1.254	541	236		777
Variation de la juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par le résultat	301	(24)		277	413	21		434
Variation des dépréciations sur placements	(1)	(8)		(9)	3	(1)		2
Produits des activités ordinaires	7.583	8.102	199	15.884	7.163	7.558	168	14.890
Charges des prestations de contrats	(6.626)	(4.878)		(11.504)	(6.410)	(4.390)		(10.801)
Produits sur cession en réassurance	36	352		388	30	264		293
Charges sur cession en réassurance	(34)	(690)		(724)	(32)	(674)		(706)
Charges d'exploitation bancaire			(178)	(178)			(156)	(156)
Frais d'acquisition des contrats	(315)	(1.173)		(1.488)	(333)	(1.107)		(1.440)
Frais d'administration	(227)	(625)		(852)	(155)	(510)		(665)
Autres produits et charges opérationnels courants	(35)	(217)	8	(244)	(52)	(294)	5	(341)
Résultat opérationnel courant	382	871	29	1.282	211	847	17	1.074
Autres produits et charges opérationnels	(17)	(101)	1	(117)		(71)	1	(70)
Résultat opérationnel	365	770	30	1.165	211	776	18	1.004
Charge de financement	1	(108)		(107)	(23)	(85)		(108)
Part dans les résultats des entreprises associées		3		3		1		1
Impôts sur les résultats	(74)	(139)	(19)	(232)	(57)	(190)	(19)	(266)
Résultat net de l'ensemble consolidé	292	526	11	829	131	502	(1)	632
dont Intérêts minoritaires	3	33	0	36	3	28		32
dont Résultat net (part du Groupe)	289	493	11	793	128	474	(1)	600

Les produits et charges de l'activité holding sont affectés dans la segmentation non-vie de l'information sectorielle.

NOTE 1.2.3 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ASSURANCE DE LA PERSONNE / DOMMAGES AUX BIENS ET RESPONSABILITÉ / BANQUE / HOLDING – COMPTE DE RÉSULTAT

	31.12.2007					31.12.2006				
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Banque	Holding	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Banque	Holding	Total
Primes acquises	6.234	5.509			11.743	6.036	5.121			11.157
Produit net bancaire, net du coût du risque			199		199			168		168
Produits des placements	2.375	626		78	3.079	2.124	593		33	2.750
Charges des placements	(372)	(196)		(91)	(659)	(188)	(156)		(54)	(398)
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	915	198		142	1.254	586	169		22	777
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	302	(28)		3	277	416	15		3	434
Variation des dépréciations sur placements	(1)	(1)		(7)	(9)	3			(2)	1
Total des produits des activités ordinaires	9.453	6.107	199	125	15.884	8.977	5.742	168	2	14.889
Charges des prestations des contrats	(7.920)	(3.583)			(11.503)	(7.608)	(3.193)			(10.801)
Produits sur cession en réassurance	69	318			388	80	213			293
Charges sur cession en réassurance	(80)	(644)			(724)	(79)	(627)			(706)
Charges d'exploitation bancaire			(178)		(178)			(156)		(156)
Frais d'acquisition des contrats	(553)	(935)			(1.488)	(561)	(879)			(1.440)
Frais d'administration	(387)	(464)			(852)	(244)	(421)			(665)
Autres produits et charges opérationnels courants	(48)	(99)	9	(104)	(242)	(118)	(154)	5	(74)	(341)
Résultat Opérationnel Courant	533	700	29	22	1.283	447	681	17	(72)	1.073
Autres produits et charges opérationnels	(55)	(71)	1	8	(118)	(23)	(19)	1	(29)	(70)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	478	629	30	29	1.165	424	662	18	(101)	1.003
Charges de financement	(7)	(33)		(67)	(107)	(30)	(19)		(58)	(107)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0	2			3		1			1
Impôts sur les résultats	(103)	(179)	(19)	69	(232)	(137)	(179)	(19)	70	(265)
Résultat net de l'ensemble consolidé	368	420	11	31	829	257	465	(1)	(89)	632
dont Intérêts minoritaires	9	27			36	10	22			32
dont RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	359	393	11	31	793	247	443	(1)	(89)	600

Note 2 — Écarts d'acquisition

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006	
	Valeurs brutes	Pertes de valeurs	Écarts de conversion	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Valeurs à l'ouverture	1.404	(18)	8	1.394	1.151
France	10	(1)		9	28
Turquie	10		11	21	
Espagne	(8)			(8)	
Royaume-Uni	(17)		(8)	(25)	(6)
Mouvements de l'exercice	(5)	(1)	3	(3)	22
Turquie					113
Italie	878			878	
Roumanie	113			113	
Grèce	141			141	
Royaume-Uni	83		(5)	78	107
<i>dont Bollington</i>	42		(3)	39	
<i>dont Lark Insurance</i>	41		(2)	39	
Entrées de périmètre	1.215		(5)	1.210	220
Sortie de périmètre					
Valeurs à la clôture	2.614	(19)	6	2.601	1.394

La valeur brute présentée dans le tableau ci-dessus est diminuée :

- des amortissements cumulés en normes françaises (règlement CRC n°2005.05) au 31 décembre 2003 pour un montant de 530 millions d'euros, et
- des impacts de la mise en application des normes IFRS au 1^{er} janvier 2004, soit une réduction de valeur de 446 millions d'euros.

Elle correspond à la rupture des conditions d'équilibre des tests « d'impairment ». Cette rupture résulte de la reconnaissance dans la situation nette IFRS de produits antérieurement considérés non encore acquis comptablement dans le cadre de l'ancien référentiel (latent revenant à l'actionnaire, provisions d'égalisation, créances d'impôt...). La mise en cohérence des flux futurs avec les éléments de marge déjà comptabilisés en situation nette IFRS, a entraîné une dépréciation mécanique d'une partie de l'actif incorporel inscrit au bilan dans le cadre de l'ancien référentiel.

- Mouvements de l'exercice :

- France :

Participation à l'augmentation de capital de Groupama Banque générant un écart d'acquisition complémentaire de 2,4 millions d'euros, déprécié à hauteur de 1,4 million d'euros conformément aux hypothèses d'évaluation retenues dans le cadre des options de vente inconditionnelle accordée au vendeur. Parallèlement, le groupe a procédé à une acquisition complémentaire de titres dans le capital de Silic générant un écart d'acquisition complémentaire de 8 millions d'euros.

- Turquie :

En application de l'option de rachat complémentaire de minoritaires sur les entités Basak Sigorta et Basak Emeklilik conformément au protocole d'acquisition des entités turques, un écart d'acquisition complémentaire a été enregistré pour un montant de 10 millions d'euros. Les écarts d'acquisition étant enregistrés en devise locale, un écart de conversion vient également créer un mouvement d'écarts d'acquisition.

- Espagne :

A l'échéance de la garantie de passif accordée par le vendeur et conformément au protocole d'acquisition, Groupama Seguros a perçu un remboursement dans le cadre de l'acquisition de la société Plus Ultra Generales. Ce remboursement de 8 millions d'euros est comptabilisé comme un ajustement de l'écart d'acquisition initial.

- Royaume-Uni :

Lors de l'arrêté au 31 décembre 2006, les travaux d'affectation de l'écart de première consolidation de l'entité Carole Nash, acquise le 15 novembre 2006, n'étaient pas finalisés. La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net réévalué avait été enregistré en écart d'acquisition. La réévaluation des actifs et passifs à leur juste valeur de l'entité Carole Nash a conduit à enregistrer en poste d'immobilisations incorporelles un montant net d'impôts différés de 17 millions d'euros en contrepartie du poste écarts d'acquisition, qui enregistre donc un flux créditeur par rapport au 31 décembre 2006. Le solde résiduel entre la juste valeur du prix payé et celle des actifs et passifs est comptabilisé en écart d'acquisition.

Les valeurs incorporelles ainsi reconnues sont amorties sur leur durée de vie estimée. Les actifs incorporels et écart d'acquisition se décomposent comme suit :

En millions d'euros	Valeurs brutes	Impôt différé	Valeur nette
Écart de première consolidation			107
Valeur de portefeuille Non-Vie	17	-5	12
Logiciels et actifs informatiques	5	-2	3
Total « Actifs incorporels rattachés à l'activité d'assurance »	22	-5	17
Écart d'acquisition résiduel			90

Au cours de clôture, l'écart d'acquisition résiduel est évalué à 83 millions d'euros.

■ Entrées de périmètre :

• Grèce :

Acquisition par Groupama International de 100 % de la société Phoenix Metrolife au 29 juin 2007, générant un écart de première consolidation de 148 millions d'euros. Conformément à la norme IFRS 3, le groupe dispose d'un délai de 12 mois pour affecter le prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiables, soit jusqu'à la clôture du 30 juin 2008.

Les frais d'acquisition liés à cette opération se sont élevés à 2,4 millions d'euros.

L'analyse de la juste valeur des actifs et passifs acquis permet d'identifier une valeur de portefeuille sur la branche Non-Vie. Ainsi, un actif incorporel a été enregistré pour un montant brut de 9 millions d'euros. Un impôt différé passif a été comptabilisé à ce titre.

Le montant résiduel de la différence de première consolidation (prix payé incluant les frais d'acquisition minoré de l'actif net acquis évalué à la juste valeur) est conservé en écart d'acquisition.

Les valeurs incorporelles ainsi reconnues sont amorties sur leur durée de vie estimée. Les actifs incorporels et écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

En millions d'euros	Valeurs brutes	Impôt différé	Valeur nette
Écart de première consolidation			148
Valeur de portefeuille Non-Vie	9	-2	7
Total « Actifs incorporels rattachés à l'activité d'assurance »	9	-2	7
Écart d'acquisition résiduel			141

• Royaume-Uni :

– Bollington Group Ltd

Acquisition par le holding Gan UK de 60 % du courtier Bollington Group Ltd au 30 mai 2007, générant un écart de première consolidation de 35 millions de livres Sterling, soit 52 millions d'euros au cours du 30 mai 2007. Ce montant a été évalué en intégrant la valorisation d'une option d'achat/vente inconditionnelle accordée au vendeur à hauteur de 40 % des titres et

la valorisation d'un différé de paiement sur une partie du prix total.

Les frais d'acquisition liés à cette opération se sont élevés à 0,8 million d'euros.

Conformément à la norme IFRS 3, le groupe dispose d'un délai de 12 mois pour affecter cet écart de première consolidation aux actifs et passifs identifiables, soit jusqu'à la clôture du 30 juin 2008. Néanmoins, les travaux entrepris sur l'estimation des actifs et passifs acquis à leur juste valeur permettent d'allouer une partie de l'écart de première consolidation en valeur du portefeuille.

Les valeurs incorporelles ainsi reconnues sont amorties sur leur durée de vie estimée. Les actifs incorporels et écart d'acquisition se décomposent comme suit :

En millions d'euros (au cours de la £ au 30 mai 2007)	Valeurs brutes	Impôt différé	Valeur nette
Écart de première consolidation			52
Valeur de portefeuille	11	-3	8
Total « Actifs incorporels rattachés à l'activité d'assurance »	11	-3	8
Écart d'acquisition résiduel			44

Au cours de conversion de la clôture, l'écart d'acquisition résiduel est évalué à 39 millions d'euros.

– Lark Insurance Broking Group

Le holding Gan UK a procédé à l'acquisition de 78,7 % du courtier Lark Insurance Broking Group en date du 29 octobre 2007 générant un écart de première consolidation de 43 millions de livres Sterling, soit 62 millions d'euros au cours du 30 septembre 2007. Ce montant a été évalué en intégrant la valorisation d'une option de vente inconditionnelle accordée du vendeur à hauteur de 21,3 % des titres. Les frais d'acquisition liés à cette opération s'élèvent à 0,7 million d'euros.

Conformément à la norme IFRS 3, le groupe dispose d'un délai de 12 mois pour affecter le cet écart de première consolidation aux actifs et passifs identifiables, soit jusqu'à la clôture du 31 décembre 2008. Néanmoins, les travaux entrepris sur l'estimation des actifs et passifs acquis à leur juste valeur permettent d'allouer une partie de l'écart de première consolidation en valeur de portefeuille.

Les valeurs incorporelles ainsi reconnues sont amorties sur leur durée de vie estimée. Les actifs incorporels et écart d'acquisition se décomposent comme suit :

En millions d'euros (au cours de la £ au 30 octobre 2007)	Valeurs brutes	Impôt différé	Valeur nette
Écart de première consolidation			62
Valeur de portefeuille	30	-8	22
Total « Actifs incorporels rattachés à l'activité d'assurance »	30	-8	22
Écart d'acquisition résiduel			41

Au cours de conversion de la clôture, l'écart d'acquisition résiduel est évalué à 39 millions d'euros.

– The Halvor

Acquisition par Groupama Insurances Company Limited du courtier The Halvor générant un écart de première consolidation de 1 million d'euros. Ce montant non significatif a été intégralement enregistré en charges.

– Greystone

Acquisition par la filiale Bollington Group Ltd du courtier Greystone, générant un écart de première consolidation de 1,2 million de livres Sterling, soit 1,6 million d'euros. Ce montant est considéré comme non significatif. Il a été ainsi intégralement enregistré en charges.

• Italie

Groupama a également procédé au cours de l'exercice au rachat de 100 % de la société Nuova Tirrena en Italie en date du 2 août 2007 pour un montant de 1.250 millions d'euros. Les frais liés à cette acquisition se sont élevés à un montant de 10 millions d'euros et sont venus se rajouter au coût d'acquisition des titres. Le transfert de propriété définitif des titres a eu lieu le 30 octobre 2007, date à laquelle Nuova Tirrena est devenue la pleine propriété du groupe. La contribution de la société dans les comptes de l'exercice 2007 correspond donc à 2 mois d'activité. Cette opération génère ainsi un écart de première consolidation de 878 millions d'euros, placé

temporairement dans la rubrique des écarts d'acquisition, dans l'attente d'une affectation définitive des justes valeurs des actifs et passifs acquis.

• Roumanie

L'acquisition de 100 % de la société BT Asigurari en date du 21 décembre 2007 génère un écart de première consolidation de 113 millions d'euros.

Ce montant a été temporairement enregistré à la rubrique des écarts d'acquisition, dans l'attente de la finalisation des travaux d'allocation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs acquis.

De façon récapitulative, la juste valeur des actifs et des passifs acquis en 2007 impacte le bilan de la façon suivante :

En millions d'euros	Juste valeur des actifs et passifs acquis
Actifs incorporels	56
Placements	2.689
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	74
Trésorerie	265
Autres actifs	286
Total Actifs (hors écarts d'acquisition)	3.370
Provisions pour risques et charges	81
Passifs envers les assurés	2.696
Autres passifs	231
Total Passif	3.008
Actif net acquis	362
Écart d'acquisition	1.216

L'incidence des différentes acquisitions (Nuova Tirrena, Phoenix Metrolife, BT Asigurari, cabinets de courtage au Royaume-Uni) conduit à une augmentation de l'actif de 4.586 millions d'euros (y compris un écart d'acquisition de 1.216 millions d'euros).

NOTE 2.1 — ÉCARTS D'ACQUISITION PAR SOCIÉTÉ

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006	
	Valeurs brutes	Pertes de valeurs	Écarts de conversion	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Total international	1.673	(7)	6	1.672	473
Italie	953			953	74
Espagne	173	(3)		170	178
Royaume-Uni	177	(4)	(13)	160	107
Grèce	141			141	
Turquie	116		19	135	114
Roumanie	113			113	
Autres entités étrangères					
Total France et Outre-mer	941	(12)		929	920
Gan Assurances Vie	231			231	231
Gan Assurances IARD	196			196	196
Gan Eurocourtage IARD	168			168	168
Gan Prévoyance	92			92	92
Gan Patrimoine et ses filiales	75			75	75
Gan Eurocourtage Vie	71			71	71
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	108	(12)		96	87
Valeurs à la clôture	2.614	(19)	6	2.601	1.393

Note 3 — Autres immobilisations incorporelles

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	140	520	660	46	494	540
Augmentation	0	111	111	2	69	71
Diminution	(1)	(96)	(97)	(32)	(45)	(77)
Écarts de conversion	7		7			
Variation de périmètre	72	25	97	124	2	126
Valeurs brutes à la clôture	218	560	778	140	520	660
Amortissements cumulés à l'ouverture	(14)	(394)	(408)	(33)	(362)	(395)
Augmentation	(22)	(60)	(82)	(12)	(79)	(91)
Diminution	2	79	81	31	47	78
Écarts de conversion	(1)		(1)			
Variation de périmètre	(10)	(18)	(28)			
Amortissements cumulés à la clôture	(45)	(393)	(438)	(14)	(394)	(408)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(12)	(2)	(14)	(12)	(2)	(14)
Dépréciation durable comptabilisée		(5)	(5)		1	1
Dépréciation durable reprise					(1)	(1)
Écarts de conversion						
Variation de périmètre						
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(12)	(7)	(19)	(12)	(2)	(14)
Valeurs nettes à l'ouverture	114	124	238	1	130	131
Valeurs nettes à la clôture	161	160	321	114	124	238

Les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance correspondent notamment à des valeurs de portefeuille, des valeurs des réseaux de distribution, des valeurs de relation clients et des marques. L'augmentation de ce poste au cours de l'exercice en valeurs brutes est principalement liée à la reconnaissance de valeurs incorporelles dans le cadre des opérations d'acquisition, à savoir :

- l'affectation de l'écart de 1^{ère} consolidation de la société Carole Nash, enregistrée en augmentation de l'exercice pour un montant de 21⁽¹⁾ millions d'euros (cf. Note 2 — Écarts d'acquisition), et
- l'affectation de l'écart de 1^{ère} consolidation de la société Bollington Group Ltd, enregistrée en augmentation de

l'exercice pour un montant de 10⁽¹⁾ millions d'euros (cf. Note 2 — Écarts d'acquisition), et

- l'affectation de l'écart de 1^{ère} consolidation de la société Lark Insurance Broking Group, enregistrée en augmentation de l'exercice pour un montant de 29⁽¹⁾ millions d'euros (cf. Note 2 — Écarts d'acquisition), et
- l'affectation de l'écart de 1^{ère} consolidation de la société Phoenix Metrolife, enregistrée en augmentation de l'exercice pour un montant de 9 millions d'euros (cf. Note 2 — Écarts d'acquisition), et

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des dépenses relatives à des logiciels informatiques acquis ou créés au sein des diverses sociétés du groupe.

⁽¹⁾ Montant converti au cours de la livre sterling à la clôture

NOTE 3.1 — AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance		Autres immobilisations incorporelles		Total		Total	
	France	International	France	International	France	International	France	International
Valeurs brutes à la clôture	15	203	507	53	522	256	509	152
Amortissements cumulés à la clôture	(2)	(43)	(355)	(38)	(357)	(81)	(380)	(28)
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(12)		(5)	(2)	(17)	(2)	(12)	(2)
Amortissements et provisions	(14)	(43)	(360)	(40)	(374)	(83)	(392)	(30)
Valeur nette comptable	1	160	147	13	148	173	117	122

NOTE 3.2 — AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES — PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007						31.12.2006					
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance			Autres immobilisations incorporelles			Total			Total		
	Vie	Non vie	Banque	Vie	Non vie	Banque	Vie	Non vie	Banque	Vie	Non vie	Banque
Valeurs brutes à la clôture	112	106		197	320	43	309	426	43	277	343	40
Amortissements cumulés à la clôture	(35)	(10)		(116)	(240)	(37)	(151)	(250)	(37)	(130)	(245)	(33)
Dépréciation durable cumulée à la clôture		(12)		(1)	(5)	(1)	(1)	(17)	(1)	(1)	(14)	1
Amortissements et provisions	(35)	(22)	0	(117)	(245)	(38)	(152)	(267)	(38)	(131)	(259)	(32)
Valeur nette comptable	77	84	0	80	75	5	157	159	5	146	84	8

Note 4 — Immobilier de placement (hors UC)

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	3 476	466	3 942	3 390	407	3 797
Acquisitions	158	16	174	156	71	227
Entrée de périmètre	15		15	22		22
Dépenses ultérieures			0			
Production immobilisée de l'exercice	31		31	20		20
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	(8)		(8)	(18)		(18)
Cessions	(32)	(26)	(58)	(94)	(12)	(106)
Valeurs brutes à la clôture	3 640	456	4 096	3 476	466	3 942
Amortissements cumulés à l'ouverture	(677)	0	(677)	(633)	(2)	(635)
Augmentation	(80)		(80)	(63)		(63)
Entrée de périmètre	2		2			
Diminution	20		20	19	2	21
Amortissements cumulés à la clôture	(735)	0	(735)	(677)	0	(677)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(15)	(1)	(16)	(28)	(1)	(29)
Dépréciation durable comptabilisée			0	(3)	(2)	(5)
Entrée de périmètre			0			
Dépréciation durable reprise	11	1	12	16	2	18
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(4)	0	(4)	(15)	(1)	(16)
Valeurs nettes à l'ouverture	2 784	465	3 249	2 729	404	3 133
Valeurs nettes à la clôture	2 901	456	3 357	2 784	465	3 249
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	6 864	784	7 648	6 010	720	6 730
Plus values latentes	3 963	328	4 291	3 226	255	3 481

La réalisation de plus-values latentes sur des immeubles en représentation des engagements en Assurance vie donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires (notamment Silic) ainsi qu'à des impositions.

Le tableau intègre également des immeubles sous contrat de crédit-bail pour un montant à la valeur nette comptable dans

les comptes consolidés de 119 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 140 millions au 31 décembre 2006. La juste valeur de ces immeubles est estimée à 190 millions contre 211 millions au 31 décembre 2006 (pour des plus-values latentes de 71 millions aux deux arrêts).

NOTE 4.1 — IMMOBILIER DE PLACEMENT — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007						31.12.2006					
	France	Immeubles International	Total	France	Parts SCI International	Total	France	Immeubles International	Total	France	Parts SCI International	Total
Valeurs brutes	3.514	127	3.641	456		456	3.357	119	3.476	466		466
Amortissements cumulés	(713)	(22)	(735)				(657)	(20)	(677)			
Dépréciation durable	(4)		(4)				(12)	(3)	(15)	(1)		(1)
Valeurs nettes à la clôture	2.797	105	2.902	456		456	2.688	96	2.784	465		465
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	6.619	246	6.865	784		784	5.782	228	6.010	720		720
Plus values latentes	3.821	141	3.962	328		328	3.094	132	3.226	255		255

NOTE 4.2 — IMMOBILIER DE PLACEMENT — PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007						31.12.2006					
	Vie	Immeubles Non vie	Total	Vie	Parts SCI Non vie	Total	Vie	Immeubles Non vie	Total	Vie	Parts SCI Non vie	Total
Valeurs brutes	337	3.304	3.641	387	69	456	320	3.155	3.475	397	70	467
Amortissements cumulés	(66)	(669)	(735)				(65)	(611)	(676)			
Dépréciation durable	(1)	(3)	(4)				(1)	(14)	(15)	(1)		(1)
Valeurs nettes à la clôture	271	2.631	2.902	387	69	456	254	2.530	2.784	396	69	466
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	605	6.260	6.865	657	127	784	519	5.491	6.010	602	118	720
Plus values latentes	334	3.628	3.962	270	58	328	265	2.961	3.226	206	48	254

Note 5 — Immobilier d'exploitation

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	489	12	501	446	12	458
Acquisitions	3		3	7		7
Entrée de périmètre	31		31	16		16
Production immobilisée de l'exercice	8		8	3		3
Transfert de/vers les immeubles de placement	2		2	19		19
Cessions	(188)		(188)	(2)		(2)
Valeurs brutes à la clôture	345	12	357	489	12	501
Amortissements cumulés à l'ouverture	(124)		(124)	(113)		(113)
Augmentation	(15)		(15)	(11)		(11)
Entrée de périmètre	2		2	(1)		(1)
Diminution	54		54	1		1
Amortissements cumulés à la clôture	(83)	0	(83)	(124)		(124)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(6)		(6)	(5)		(5)
Dépréciation durable comptabilisée			0	(1)		(1)
Entrée de périmètre			0	(3)		(3)
Dépréciation durable reprise	5		5	3		3
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(1)	0	(1)	(6)		(6)
Valeurs nettes à l'ouverture	359	12	371	328	12	340
Valeurs nettes à la clôture	261	12	273	359	12	371
Juste valeur de l'immobilier d'exploitation à la clôture	512	15	527	886	14	900
Plus values latentes	251	3	254	527	2	529

La variation du poste immobilier d'exploitation (et des plus values latentes) s'explique principalement par la cession de la Tour Gan en 2007.

Conformément aux dispositions prévues avec l'acquéreur, les locaux de la Tour restent loués par les équipes du groupe au

31 décembre 2007. Celles-ci déménageront au cours au 1^{er} semestre 2008 dans des locaux de placement du groupe, situés également dans le quartier de la Défense, en région parisienne.

NOTE 5.1 — IMMEUBLES D'EXPLOITATION — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007						31.12.2006					
	France	Immeubles International	Total	France	Parts SCI International	Total	France	Immeubles International	Total	France	Parts SCI International	Total
Valeurs brutes	268	77	345	12		12	444	45	489	12		12
Amortissements cumulés	(73)	(11)	(84)			0	(116)	(8)	(124)			0
Dépréciation durable	(1)		(1)			0	(1)	(5)	(6)			0
Valeurs nettes à la clôture	194	66	260	12		12	327	32	359	12		12
Juste valeur des immeubles d'exploitation à la clôture	394	118	512	15		15	799	87	886	14		14
Plus values latentes	200	52	252	3		3	472	55	527	2		2

NOTE 5.2 — IMMEUBLES D'EXPLOITATION — PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007						31.12.2006					
	Vie	Immeubles Non vie	Total	Vie	Parts SCI Non vie	Total	Vie	Non vie	Total	Vie	Parts SCI Non vie	Total
Valeurs brutes	60	285	345	5	7	12	60	429	489	5	7	12
Amortissements cumulés	(20)	(64)	(84)			0	(21)	(103)	(124)			0
Dépréciation durable		(1)	(1)			0		(6)	(6)			0
Valeurs nettes à la clôture	40	220	260	5	7	12	39	320	359	5	7	12
Juste valeur des immeubles d'exploitation à la clôture	73	439	512	6	9	15	75	811	886	6	8	14
Plus values latentes	33	219	252	1	2	3	36	491	527	1	1	2

Note 6 — Placements financiers hors uc

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Actifs évalués à la juste valeur	65.640	58.545
Actifs évalués au coût amorti	671	699
Total placements financiers hors UC	66.311	59.244

Le total des placements au 31 décembre 2007 s'élève à 66.311 millions d'euros et marque une progression de 7.067 millions d'euros. Cette évolution est principalement liée aux portefeuilles des sociétés acquises au cours de l'exercice (2.131 millions d'euros), à la hausse de l'activité ainsi qu'à la trésorerie dégagée par la mise en pension d'un volume significatif de placements pour un montant à la clôture de 5.752 millions d'euros, notamment par les sociétés Groupama Vie et Gan Assurances Vie, respectivement pour 1.874 et 1.365 millions d'euros.

Dans le but d'optimiser le rendement de ses actifs financiers, le groupe a notamment renforcé en 2007 son activité de mises en pension de titres obligataires. Ces opérations de mises en pension sont pratiquées sous 2 formes distinctes :

- des mises en pension d'investissement : A la clôture 2007, le montant concerné est de 4.983 millions d'euros. A cet effet, deux fonds spécifiques ont été créés pour isoler ce montant à l'actif dans la rubrique des autres actifs classés en « Trading ». Ces fonds sont exclusivement constitués de titres euro-gouvernementaux notés AAA/AA et sont détenus en direct dans le cadre de mandat de gestion obligataire signés avec Groupama Asset Management ;
- Des mises en pension de financement conjoncturel : Le montant à la clôture de l'exercice est de 769 millions d'euros. Pour cette nature d'opération, la trésorerie est réinvestie sous différente forme de placements.

NOTE 6.1 — PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros			31.12.2007						
	Coût amorti net		Total	Juste valeur		Total	Plus ou moins values latentes		
	France	International		France	International		France	International	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions	9.531	660	10.191	12.221	802	13.023	2.690	142	2.832
Obligations	34.167	6.108	40.275	34.343	6.018	40.361	176	(90)	86
Autres	33	83	116	11	1	12	(22)	(82)	(104)
Total actifs disponibles à la vente	43.731	6.851	50.582	46.575	6.821	53.396	2.844	(30)	2.814
Actifs de transaction									
Actions classées en "trading"	1.479	8	1.487	1.479	8	1.487			
Actions classées en "held for trading"	1.636	48	1.684	1.636	48	1.684			
Obligations classées en "trading"	177	23	200	177	23	200			
Obligations classées en "held for trading"	3.706	155	3.861	3.706	155	3.861			
Autres titres classés en "trading"	4.983		4.983	4.983		4.983			
Autres titres classés en "held for trading"	29		29	29		29			
Total actifs de transaction	12.010	234	12.244	12.010	234	12.244			
Total placements évalués à la juste valeur	55.741	7.085	62.826	58.585	7.055	65.640	2.844	(30)	2.814

Au 31 décembre 2007, les plus et moins-values latentes non réalisées mais constatées comptablement par capitaux propres (réserve de réévaluation) au titre des actifs financiers disponibles à la vente et par résultat au titre des actifs financiers de transaction s'établissent respectivement à 2.814 millions d'euros et 457 millions d'euros.

La baisse des plus values latentes par rapport à l'exercice 2006 est principalement liée à l'évolution des conditions de marché obligataires (hausse de 44 points de base de l'OAT 10 ans) ainsi qu'un repositionnement opéré avant l'été 2007 de la poche action vers la poche obligataire pour 1.000 millions d'euros notamment sur les entités vie en France.

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués à la juste valeur, s'établit à 272 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 732 millions d'euros au 31 décembre 2006. Cette forte variation s'explique par la cession de titres et notamment

pour les titres SCOR qui avaient fait antérieurement l'objet de provisions pour dépréciation (notamment lors de la baisse générale des marchés lié à l'éclatement de la bulle internet au début des années 2000). Conformément aux dispositions des normes IFRS, ces provisions ne sont pas reprises en résultat même en cas de hausse de valeur durable.

Le contexte de marchés financiers très heurté au cours du second semestre 2007 a conduit à une faible liquidité et à des décotes importantes sur certains marchés de dette privée. Dans cet environnement, un test de liquidité mensuel a été mis en place pour les titres détenus en direct.

Au 31 décembre 2007, tout le portefeuille obligataire disponible à la vente détenu en direct est coté par référence au marché (« mark to market »). Pour ce portefeuille, aucune ligne n'a nécessité une valorisation hors référence aux prix de marché y compris les parts de titrisations, dont le rating est AAA en portefeuille (314 millions d'euros détenus par les filiales françaises du groupe).

Le groupe estime par conséquent que son exposition à la crise de liquidité sur les marchés financiers est extrêmement réduite.

En millions d'euros			31.12.2006						
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins values latentes		
	France	International	Total	France	International	Total	France	International	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions	9.429	375	9.804	12.908	486	13.394	3.479	111	3.590
Obligations	32.111	4.501	36.612	33.899	4.511	38.410	1.788	10	1.798
Autres	15	34	49	11	16	27	(4)	(18)	(22)
Total actifs disponibles à la vente	41.555	4.910	46.465	46.818	5.013	51.831	5.263	103	5.366
Actifs de transaction									
Actions classées en "trading"	915	9	924	915	9	924			
Actions classées en "held for trading"	1.426	51	1.477	1.426	51	1.477			
Obligations classées en "trading"	89	34	123	89	34	123			
Obligations classées en "held for trading"	4.132	56	4.188	4.132	56	4.188			
Autres titres classés en "trading"									
Autres titres classés en "held for trading"	2		2	2		2			
Total actifs de transaction	6.564	150	6.714	6.564	150	6.714			
Total placements évalués à la juste valeur	48.119	5.060	53.179	53.382	5.163	58.545	5.263	103	5.366

NOTE 6.2 — PLACEMENTS ÉVALUÉS A LA JUSTE VALEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros			31.12.2007						
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins values latentes		
	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions	2.463	7.728	10.191	2.807	10.216	13.023	344	2.488	2.832
Obligations	7.111	33.164	40.275	7.144	33.217	40.361	33	53	86
Autres	108	8	116	11	1	12	(97)	(7)	(104)
Total actifs disponibles à la vente	9.682	40.900	50.582	9.962	43.434	53.396	280	2.534	2.814
Actifs de transaction									
Actions classées en "trading"	335	1.152	1.487	335	1.152	1.487			
Actions classées en "held for trading"	311	1.373	1.684	311	1.373	1.684			
Obligations classées en "trading"	20	180	200	20	180	200			
Obligations classées en "held for trading"	1.038	2.823	3.861	1.038	2.823	3.861			
Autres titres classés en "trading"	1.447	3.536	4.983	1.447	3.536	4.983			
Autres titres classés en "held for trading"	1	28	29	1	28	29			
Total actifs de transaction	3.152	9.092	12.244	3.152	9.092	12.244			
Total placements évalués à la juste valeur	12.834	49.992	62.826	13.114	52.526	65.640	280	2.534	2.814

En millions d'euros

31.12.2006

	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins values latentes		
	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions	2.026	7.778	9.804	2.648	10.746	13.394	622	2.968	3.590
Obligations	5.575	31.036	36.611	5.749	32.660	38.409	174	1.624	1.798
Autres	41	8	49	26	1	27	(15)	(7)	(22)
Total actifs disponibles à la vente	7.642	38.822	46.464	8.423	43.407	51.830	781	4.585	5.366
Actifs de transaction									
Actions classées en "trading"	216	709	925	216	709	925			
Actions classées en "held for trading"	256	1.221	1.477	256	1.221	1.477			
Obligations classées en "trading"		112	112		112	112			
Obligations classées en "held for trading"	1.270	2.928	4.198	1.270	2.928	4.198			
Autres titres classés en "trading"									
Autres titres classés en "held for trading"	1	1	2	1	1	2			
Total actifs de transaction	1.743	4.971	6.714	1.743	4.971	6.714			
Total placements évalués à la juste valeur	9.385	43.793	53.178	10.166	48.378	58.544	781	4.585	5.366

NOTE 6.3 — PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (PAR NATURE DE TITRES)

En millions d'euros

31.12.2007

	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins values latentes		
	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total
Actions									
Actifs disponibles à la vente	2.463	7.728	10.191	2.807	10.216	13.023	344	2.488	2.832
Actifs classés en "trading"	335	1.152	1.487	335	1.152	1.487			
Actifs classés en "held for trading"	311	1.373	1.684	311	1.373	1.684			
Total actions	3.109	10.253	13.362	3.453	12.741	16.194	344	2.488	2.832
Obligations									
Actifs disponibles à la vente	7.111	33.164	40.275	7.144	33.217	40.361	33	53	86
Actifs classés en "trading"	20	180	200	20	180	200			
Actifs classés en "held for trading"	1.038	2.823	3.861	1.038	2.823	3.861			
Total obligations	8.169	36.167	44.336	8.202	36.220	44.422	33	53	86
Autres									
Actifs disponibles à la vente	108	8	116	11	1	12	(97)	(7)	(104)
Actifs classés en "trading"	1.447	3.536	4.983	1.447	3.536	4.983			
Actifs classés en "held for trading"	1	28	29	1	28	29			
Total autres	1.556	3.572	5.128	1.459	3.565	5.024	(97)	(7)	(104)
Total placements évalués à la juste valeur	12.834	49.992	62.826	13.114	52.526	65.640	280	2.534	2.814

En millions d'euros			31.12.2006						
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins valeurs latentes		
	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total
Actions									
Actifs disponibles à la vente	2.026	7.778	9.804	2.648	10.746	13.394	622	2.968	3.590
Actifs classés en "trading"	216	709	925	216	709	925			
Actifs classés en "held for trading"	256	1.221	1.477	256	1.221	1.477			
Total actions	2.498	9.708	12.206	3.120	12.676	15.796	622	2.968	3.590
Obligations									
Actifs disponibles à la vente	5.575	31.036	36.611	5.749	32.660	38.409	174	1.624	1.798
Actifs classés en "trading"		112	112		112	112			
Actifs classés en "held for trading"	1.270	2.928	4.198	1.270	2.928	4.198			
Total obligations	6.845	34.076	40.921	7.019	35.700	42.719	174	1.624	1.798
Autres									
Actifs disponibles à la vente	41	8	49	26	1	27	(15)	(7)	(22)
Actifs classés en "trading"									
Actifs classés en "held for trading"	1	1	2	1	1	2			
Total autres	42	9	51	27	2	29	(15)	(7)	(22)
Total placements évalués à la juste valeur	9.385	43.793	53.178	10.166	48.378	58.544	781	4.585	5.366

NOTE 6.4 — PLACEMENTS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI EN VALEUR NETTE

En millions d'euros			31.12.2007			31.12.2006		
	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total		
Prêts	60	141	201	52	202	254		
Dépôts	127	52	179	162	81	243		
Autres	52	239	291	81	121	202		
Prêts et créances	239	432	671	295	404	699		
Total actifs évalués au coût amorti	239	432	671	295	404	699		

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués au coût amorti

s'établit à 4 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre un montant de 2 millions d'euros au 31 décembre 2006.

NOTE 6.5 — ESTIMATION DES PLACEMENTS COTES

En millions d'euros		31.12.2007	31.12.2006
		Valeurs nettes	Valeurs nettes
Actions		10.558	11.223
Parts d'OVPCM à revenu fixe		2.765	2.811
Parts d'autres OVPCM		10.319	4.318
Obligations et autres titres à revenu fixe		41.593	39.891
Total placements cotés		65.235	58.243

Le montant des provisions pour dépréciation durable constitué sur les placements cotés comptabilisés à la juste valeur, s'établit à 155 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 654 millions d'euros au 31 décembre 2006. Comme

évoqué précédemment cette variation provient essentiellement de la cession des titres Scor qui avaient été partiellement dépréciés.

NOTE 6.6 — ESTIMATION DES PLACEMENTS NON COTES

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Actions en juste valeur	300	254
Obligations et autres titres à revenu fixe en juste valeur	63	18
Autres placements en juste valeur	42	30
Prêts au coût amorti	202	254
Autres placements en coût amorti	469	445
Total placements non cotés	1.076	1.000

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements non cotés comptabilisés à la

juste valeur, s'établit à 117 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 78 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Note 7 — Placements significatifs dans des sociétés non consolidées

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Cours de bourse à la clôture	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Cours de bourse à la clôture
Scor				15,89 %	233	418
Bolloré Investissement	4,31 %	74	147	4,31 %	59	174
Société Générale	3,47 %	1.124	1.600	2,93 %	832	1.755
Lagardère	1,82 %	92	125	1,71 %	92	149
Véolia Environnement	5,56 %	738	1.624	5,63 %	584	1.241
Locindus				7,74 %	16	23
Eiffage	2,86 %	185	179	2,86 %	185	192
Cegid	17,23 %	88	47			
Société Française		2.301	3.722		2.001	3.952
Mediobanca	4,97 %	504	575	4,73 %	471	692
Société Étrangère		504	575		471	692
Total des placements significatifs dans les sociétés non consolidées		2.805	4.297		2.472	4.644

S'agissant des titres Cegid, compte-tenu du partenariat que Groupama a mis en place avec cette entreprise, la valeur d'utilité de ces titres représente 88 millions d'euros et ne remet pas en cause le prix d'acquisition.

Comme évoqué dans les faits marquants, la grande partie des titres sur la société Scor a été cédée. Les impacts liés à cette cession sont détaillés à la Note 40 — Produits des

placements nets de charges de gestion. Les titres résiduels ne sont plus considérés comme stratégiques. Ils ont été acquis pour un montant net de 8 millions d'euros et représentent une part de capital de 0,35 %. La valeur boursière de ces titres au 31 décembre 2007 est de 11 millions d'euros.

Note 8 — Placements représentant les engagements en UC

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Titres à revenu variable et assimilés	9	
Obligations	370	309
Parts d'OPCVM d'actions	2.490	2.544
Parts d'OPCVM obligataires et autres	860	765
Total placements représentant les engagements en UC	3.729	3.618

NOTE 8.1 — PLACEMENTS REPRÉSENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC — PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Titres à revenu variable et assimilés		9	9			
Obligations	146	224	370	232	77	309
Parts d'OPCVM d'actions	2.426	63	2.490	2.463	81	2.544
Parts d'OPCVM obligataires et autres	810	51	860	712	53	765
Plus values latentes	3.382	347	3.729	3.407	210	3.618

Les placements en Unités de Compte (UC) relèvent exclusivement de l'activité d'Assurance Vie.

Note 9 — Emplois des activités du secteur bancaire

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
Caisse, banques centrales, CCP	77		77	40		40
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1.204		1.204	1.016		1.016
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente	20		20	39		39
Prêts et créances sur les établissements de crédit	583		583	639		639
Prêts et créances sur la clientèle	704	(13)	691	535	(16)	519
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	83		83	156		156
Immeubles de placement						
Total emplois des activités du secteur bancaire	2.670	(14)	2.656	2.426	(16)	2.410

Au 31 décembre 2007, la banque Finama a perçu le remboursement de ses emplois comptabilisés dans la catégorie détenue jusqu'à l'échéance. Les liquidités sont désormais réinvesties en actifs financiers détenus à des fins de transaction.

L'encours à la clôture montre une augmentation sensible qui se retrouve également dans le poste au passif (cf note 30 — Ressources des activités du secteur bancaire).

Note 10 — Investissements dans les entreprises associées

En millions d'euros	31.12.2007		31.12.2006	
	Valeur d'équivalence	Quote Part Résultat	Valeur d'équivalence	Quote Part Résultat
Günes Sigorta	27	1	24	
Socomie	2	1	1	1
Total Investissements dans les entreprises associées	29	2	25	1

La valeur d'équivalence des titres Günes, qui représente la quote part de capitaux propres retraités, s'apprécie de 3 millions d'euros au cours de l'exercice sous l'effet

notamment de l'évolution favorable de la parité entre la livre turque et l'euro.

NOTE 10.1 — DONNÉES SIGNIFICATIVES

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres
Günes Sigorta	322	4	NC	56	284	1	215	48
Socomie	14	1	8	2	12	1	7	1

Note 11 — Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

En millions d'Euros	31.12.2007	31.12.2006
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie		
Provisions pour primes non acquises	87	102
Provisions pour sinistres à payer	1.300	1.299
Autres provisions techniques	124	126
Total	1.511	1.527
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie		
Provisions d'assurance vie	47	44
Provisions pour sinistres à payer	20	10
Provisions participation aux bénéfices	20	17
Autres provisions techniques	4	5
Total	91	77
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers	1	1
Total part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1.603	1.606

NOTE 11.1 — PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS — PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie						
Provisions pour primes non acquises	37	50	87	50	52	102
Provisions pour sinistres à payer	1.027	273	1.300	1.024	275	1.299
Autres provisions techniques	121	2	124	123	3	126
Total	1.185	325	1.511	1.198	330	1.527
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie						
Provisions d'assurance vie	13	34	47	13	31	44
Provisions pour sinistres à payer	14	6	20	6	4	10
Provisions participation aux bénéfices	20		20	17		17
Autres provisions techniques	3	1	4	5		5
Total	51	40	91	41	36	77
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers	1	0	1	1		1
Total part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1.237	366	1.603	1.241	366	1.606

Note 12 — Autres immobilisations corporelles

En millions d'Euros	31.12.2007	31.12.2006
Autres immobilisations corporelles	127	113
Autres actifs d'exploitation à long terme	31	29
Total	158	142

NOTE 12.1 — VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à Long Terme	Total	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à Long Terme	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	361	29	390	358	28	386
Acquisitions	71	2	73	59	1	60
Entrée de périmètre	39		39	14		14
Production immobilisée de l'exercice						0
Écarts de conversion				1		1
Cessions	(96)		(96)	(71)		(71)
Valeurs brutes à la clôture	375	31	406	361	29	390
Amortissements cumulés à l'ouverture	(246)		(246)	(256)		(256)
Augmentation	(40)		(40)	(35)		(35)
Entrée de périmètre	(36)		(36)	(13)		(13)
Diminution	78		78	58		58
Amortissements cumulés à la clôture	(244)		(244)	(246)		(246)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(2)		(2)	(2)		(2)
Dépréciation durable comptabilisée	(2)		(2)			0
Entrée de périmètre						0
Dépréciation durable reprise						0
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(4)		(4)	(2)		(2)
Valeurs nettes à l'ouverture	113	29	142	100	28	128
Valeurs nettes à la clôture	127	31	158	113	29	142
Juste valeur des autres immobilisations corporelles à la clôture	129	38	167	113	34	147
Plus values latentes	2	7	9	0	5	5

NOTE 12.2 — VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007						31.12.2006					
	Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à LT			Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à LT		
	France	national	Total	France	national	Total	France	national	Total	France	national	Total
Valeurs brutes	229	146	375	31		31	262	100	362	29		29
Amortissements cumulés	(135)	(109)	(244)				(182)	(65)	(247)			0
Dépréciation durable	(4)		(4)				(2)		(2)			0
Valeurs nettes à la clôture	90	37	127	31		31	78	35	113	29	0	29
Juste valeur des immobilisations corporelles à la clôture	91	38	129	38		38	80	34	114	34		34
Plus values latentes	1	1	2	7	0	7	2	(1)	1	5	0	5

NOTE 12.3 — VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES — PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007						31.12.2006					
	Autres immobilisations corporelles			Autres actifs corporels d'exploitation à LT			Autres immobilisations corporelles			Autres actifs corporels d'exploitation à LT		
	Vie	Non vie	Banque	Vie	Non vie	Banque	Vie	Non vie	Banque	Vie	Non vie	Banque
Valeurs brutes	90	258	27		31		117	223	22		29	
Amortissements cumulés	(49)	(177)	(18)				(87)	(145)	(15)			
Dépréciation durable	(4)						(2)					
Valeurs nettes à la clôture	37	81	9		31		28	78	7		29	
Juste valeur des immeubles d'exploitation à la clôture	37	83	9		38		28	81	5		34	
Plus values latentes		2			7			3	(2)		5	

Note 13 — Frais d'acquisition reportés

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non vie	318		318	265		265
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	283	(25)	258	280	(28)	252
Total frais d'acquisition reportés	601	(25)	576	545	(28)	517

L'évolution des frais d'acquisition reportés au cours de l'exercice est principalement liée à l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés Phoenix Metrolife et de Nuova

Tirrena qui contribuent à cette variation à hauteur respectivement de 12 millions d'euros et de 19 millions d'euros.

NOTE 13.1 — FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non vie	120		120	115		115
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	255	(15)	240	255	(27)	228
France	375	(15)	360	370	(27)	343
Contrats d'assurance non vie	198		198	150		150
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	28	(10)	18	25	(2)	24
International	226	(10)	216	175	(2)	174
Total frais d'acquisition reportés	601	(25)	576	545	(29)	517

Note 14 — Participation aux bénéfices différée active

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Participation aux bénéfices différée active		11	11	64		64
Total participation aux bénéfices différée active		11	11	64		64

Dans le cadre de l'application des nouvelles tables de probabilité de décès ou de survie pour le calcul des provisions mathématiques au titre des contrats français de rentes viagères (cf. note n° 25 : Passifs relatifs à des contrats d'assurance), une participation bénéficiaire active a été constatée à la clôture de l'exercice 2006 pour un montant de 64 millions d'euros. Ce rattrapage de tables ayant été enregistré dans les comptes individuels, avec une incidence sur la participation aux bénéfices exigible (conformément aux

dispositions contractuelles) la participation aux bénéfices différée active a été reprise.

Une participation bénéficiaire active de 11 millions d'euros a été enregistrée au cours de l'exercice sur 3 entités à l'International. Elle est assise sur les moins values latentes des portefeuilles des titres détenus en application du principe de la comptabilité reflet. Cette participation bénéficiaire active au 31 décembre 2007 concerne les filiales italiennes et portugaises.

NOTE 14.1 — PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Participation aux bénéfices différée active		11	11	64		64
Total participation aux bénéfices différée active		11	11	64		64

Note 15 — Impôts différés actifs

NOTE 15.1 — IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006	
	France	International	Total		Total
Impôts différés actifs	498	74	572		472
Total impôts différés actifs	498	74	572		472

NOTE 15.2 — IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS — PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006	
	Vie	Non Vie	Banque	Total	Total
Impôts différés actifs	283	272	17	572	472
Total impôts différés actifs	283	272	17	572	472

NOTE 15.3 — ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPÔT DIFFÉRÉ

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Impôts différés issus des décalages temporaires sur retraitements consolidation :		
Réserves de capitalisation	(249)	(247)
Retraitements instruments financiers AFS & Trading (net de participation aux bénéfices différée)	114	30
Frais d'acquisition vie et provisions globale de gestion consolidés	(46)	(44)
Retraitements de consolidation sur provisions techniques	(22)	(27)
Autres différences sur retraitements de consolidation	(15)	1
Frais d'acquisition non-vie reportés	(40)	(37)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	322	293
Plus-values en sursis d'imposition	(6)	(9)
Écart d'évaluation sur OPCVM	34	29
Couverture de change	50	56
Autres différences temporaires fiscales	24	26
Sous-total Impôts différés issus des décalages temporaires	167	70
Activation des déficits ordinaires	20	42
Impôts différés enregistrés au bilan	186	112
Dont :		
Actif	572	472
Passif	(386)	(361)

Le groupe dispose en outre d'actifs nets non constatés sur les filiales étrangères ainsi que sur le pôle bancaire (Groupama banque) en France. Le montant de ces actifs non constatés s'élève au 31 décembre 2007 à 159 millions d'euros.

Note 16 — Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptée

En millions d'euros	31.12.2007		31.12.2006	
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée				
Primes acquises non émises	770		770	733
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1.182	(105)	1.077	817
Comptes courants coassureurs et autres tiers	127	(13)	114	286
Comptes courants cédants et rétrocedants	379	(3)	376	390
Total	2.459	(121)	2.338	2.226

L'évolution du poste « Assurés, intermédiaire et autres tiers » est principalement liée aux entrées de périmètre de Phoenix Metrolife (41 millions d'euros) et de Nuova Tirrena (86 millions d'euros)

NOTE 16.1 — CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE — PAR ÉCHÉANCE

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée								
Primes acquises non émises	762	8		770	740	(7)		733
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1.078	(1)		1.077	814	3		817
Comptes courants coassureurs et autres tiers	87	27		114	252	35		286
Comptes courants cédants et rétrocedants	350	26		376	357	33		390
Total	2.278	60		2.338	2.162	64		2.226

Note 17 — Créances nées des opérations de cessions en réassurance

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006	
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes	
Créances nées des opérations de cession en réassurance					
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	100	(32)	67	88	
Autres créances sur opérations de réassurance	56	(6)	50	34	
Total	156	(38)	118	122	

NOTE 17.1 — CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSIONS EN RÉASSURANCE — PAR ÉCHÉANCE

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Créances nées des opérations de cessions en réassurance								
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	63	4		67	77	11		88
Autres créances sur opérations de réassurance	49		1	50	34			34
Total	113	4	1	118	111	11		122

Note 18 — Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt

NOTE 18.1 — CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT — PAR ÉCHÉANCE

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	149	1		150	106			106

Le poste « Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt » comprend l'impôt sur les sociétés et les autres créances sur l'état et collectivités publiques. Les autres créances sur l'état et collectivités publiques comprennent

essentiellement les majorations légales rentes viagère pour 33 millions d'euros, la TVA déductible et les crédits de TVA pour 24 millions d'euros, taxes des sociétés étrangères pour 36 millions d'euros.

NOTE 18.2 — CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	66	84	150	76	31	106

NOTE 18.3 — CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT — PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	Vie	Non vie	Banque	Total	Vie	Non vie	Banque	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	75	75	1	150	62	43	1	106

Note 19 — Autres créances

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006	
	Valeurs Brutes	Provisions	Total		Total
Intérêts courus non échus	824		824		779
Personnel débiteur	16		16		21
Organismes sociaux	61		61		56
Débiteurs divers	850	(35)	815		564
Autres créances	416		416		348
Total	2 167	(35)	2 132		1 767

Au cours de l'année 2007, le groupe a cédé la Tour Gan à la Société Foncière des Régions. Conformément au protocole d'accord un dernier versement d'environ 148 millions d'euros sera effectué en 2008. Cette somme est enregistrée dans les comptes en Débiteurs divers.

NOTE 19.1 — AUTRES CRÉANCES PAR ÉCHÉANCE

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Intérêts courus non échus	824			824	779			779
Personnel débiteur	16			16	21			21
Organismes sociaux	61			61	56			56
Débiteurs divers	730	78	7	815	532	15	17	564
Autres créances	416			416	311		37	348
Total	2.047	78	7	2.132	1.698	15	54	1.767

NOTE 19.2 — AUTRES CRÉANCES — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Intérêts courus non échus	755	69	824	713	66	779
Personnel débiteur	12	4	16	18	2	20
Organismes sociaux	61		61	56		56
Débiteurs divers	682	133	815	455	109	564
Autres créances	369	47	416	326	22	348
Total	1.878	254	2.132	1.568	200	1.767

NOTE 19.3 — AUTRES CRÉANCES — PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	Vie	Non-vie	Banque	Total	Vie	Non-vie	Banque	Total
Intérêts courus non échus	727	97		824	679	100		779
Personnel débiteur	3	14		16	2	18		21
Organismes sociaux	56	5		61	46	10		56
Débiteurs divers	271	530	14	815	228	311	25	564
Autres créances	149	130	136	416	107	117	124	348
Autres créances	1.206	776	150	2.132	1.062	556	149	1.767

Note 20 — Répartition de la trésorerie par secteur d'activité et par zone géographique

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
France	292	360
International	643	376
Total	935	736
Entités vie et mixte	219	167
Entités non vie	716	570
Total	935	736

Les entrées de périmètre contribuent à hauteur de 234 millions d'euros à la hausse de la trésorerie et se décomposent comme suit :

- Nuova Tirrena : 26 millions d'euros
- Phoenix Metrolife : 74 millions d'euros
- BT Asigurari : 34 millions d'euros

Note 21 — Capitaux propres, intérêts minoritaires

NOTE 21.1 CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES LIÉES AU CAPITAL DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

L'exercice de l'activité d'assurance est régi par des contraintes réglementaires qui définissent notamment le capital social minimum. En France, conformément à la directive européenne et en vertu de l'article R322-5 du code des assurances, les entreprises françaises soumises au contrôle de l'Etat et constituées sous forme de société anonyme doivent avoir un capital minimum de 480.000 euros ou 800.000 euros selon les branches pratiquées.

En outre, afin de s'assurer de la solidité financière des entreprises d'assurance et garantir la protection des assurés, un dispositif prudentiel est édicté en France par l'art. R 334-1 du code des assurances. Il oblige les compagnies d'assurance de respecter une marge de solvabilité minimum de manière permanente relative à ses activités (vie et non-vie). Cette obligation existe, selon des mécanismes analogues, également à l'international. L'ensemble de ce dispositif est renforcé à l'échelon des comptes consolidés par la mise en place d'une solvabilité dite « ajustée », en tenant compte, le cas échéant, des activités bancaires exercées par le groupe d'assurance, selon le référentiel comptable et réglementaire français.

NOTE 21.2 INCIDENCE DES OPÉRATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

- Variation des capitaux propres du groupe au cours de l'exercice 2007

Au cours de l'exercice 2007, aucune opération n'a eu une incidence sur le capital et les primes d'émission. Il est à

signaler que l'assemblée générale de Groupama SA du 29 juin 2006, a approuvé la modification statutaire concernant la division par quatre de la valeur nominale de l'action.

En date du 10 octobre 2007, Groupama a émis un emprunt obligataire perpétuel d'un montant nominal de 1.000 millions d'euros au taux d'intérêt fixe de 6,298 %. Cet emprunt comporte en outre des caractéristiques particulières, telles que :

- la durée illimitée de l'emprunt ;
- la faculté de différer ou annuler tout paiement d'intérêt aux porteurs de part de façon discrétionnaire ;
- une clause de majoration d'intérêt « step-up » intervenant après la dixième année de l'emprunt.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un instrument de capitaux propres et non comme un passif financier. Il est donc comptabilisé en capitaux propres. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés directement au débit des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 § 35 (et non comme une charge au compte de résultat).

NOTE 21.3. PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS SUR LA PÉRIODE

- Produits et charges comptabilisés au cours de l'exercice 2007 (Sorlie)

L'état des produits et charges de la période (Statement of Recognised Income and Expense — SORIE), partie intégrante de l'état de synthèse des variations de capitaux propres, comprend, au-delà du résultat de la période, la réserve de plus et moins values latentes des actifs disponibles à la vente, nettes de participation aux bénéfices différée et impôt différé ainsi que la réserve liée aux écarts de conversion et les pertes et gains actuariels des avantages postérieurs à l'emploi.

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Plus ou moins valeurs latentes brutes sur actifs disponibles à la ventes	(2.536)	(15)	(2.551)	(624)	(12)	(636)
Comptabilité reflet	1.572	12	1.584	469	10	479
Impôts différés	136	1	137	336	1	337
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi	3		3	7		7
Écart de conversion	(24)	(4)	(28)	14	6	20
Autres	22	9	31	(7)	10	3
Résultat de l'exercice	793	36	829	600	32	632
Total	(34)	39	5	795	47	842

■ Réserves liées aux variations de juste valeur inscrites en capitaux propres

correspondante en capitaux propres se décompose comme suit :

La réconciliation entre les plus et moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente et la réserve

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Plus ou moins valeurs latentes brutes sur actifs disponibles à la ventes	2.815	5.366
Comptabilité reflet	(1.906)	(3.490)
Cash flow hedge et autres variations	10	(7)
Impôts différés	281	140
Part des minoritaires	(9)	(2)
Plus ou moins-values latentes nettes part du Groupe	1.191	2.007

Le montant d'impôt différé repris dans le tableau ci-dessus correspond au résultat de l'application d'une part, d'un taux d'impôt court terme et long terme sur les plus-values latentes sur instruments financiers classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente », et d'autre part, d'un taux d'impôt court terme sur la participation aux bénéfices différée (« comptabilité reflet »). Dans le cadre du régime des plus ou moins-values à long terme applicable au 1^{er} janvier 2006 en France, les plus values latentes sur titres de participation dits

« stratégiques » ont été exonérées pour le calcul de l'impôt différé dans la limite d'une quote-part de frais et charges (soit un taux effectif de 1,72 %).

La baisse de la réserve de réévaluation est principalement liée à la diminution des plus-values latentes, consécutivement à la hausse des taux d'intérêts au cours de l'exercice 2007, qui pèse sur la poche obligataire du portefeuille de placements du groupe.

Note 22 — Provisions pour risques et charges

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006	
	Valeurs à l'ouverture	Entrées de périmètre	Dotations	Reprises	Valeurs à la clôture	Valeurs à la clôture
Provision pour pensions et obligations similaires	258	47	7	(42)	270	258
Autres risques et charges ⁽¹⁾	295	21	41	(44)	313	295
Total provisions pour risques et charges	553	68	48	(86)	583	553

⁽¹⁾ Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice grave au groupe compte-tenu des litiges en cours.

■ Provisions pour pensions et obligations similaires
Les principaux mouvements des provisions pour pensions et obligations similaires sont liés aux engagements envers le personnel des sociétés acquises dans le périmètre de consolidation, Phoenix Metrolife et Nuova Tirrena, respectivement pour 34 et 13 millions d'euros
Les reprises de provisions sont essentiellement dues aux versements effectués par les sociétés anglaises à leurs

fonds de pension de retraite pour un montant de 18 millions d'euros et l'impact de la Sorie Option sur l'intégralité du périmètre pour un montant de 7 millions d'euros.

■ Provisions pour autres risques et charges
Les mouvements d'entrées de périmètre sont constitués par les sociétés Phoenix Metrolife et Nuova Tirrena, respectivement pour 10 et 11 millions d'euros.

Note 23 — Informations relatives aux avantages du personnel — régimes à prestations définies

NOTE 23.1 — DETTES ACTUARIELLES NETTES À LA CLÔTURE

En millions d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
Dettes actuarielles à l'ouverture	474	454	26	25	500	479
Coût des services rendus	8	6	2	2	10	8
Prestations payées	(19)	(9)	(1)		(20)	(9)
Intérêt sur la dette actuarielle	21	17	1	1	22	18
Pertes/Gains actuariels (écarts d'expérience)	7	(6)	(2)	(2)	5	(8)
Pertes/Gains actuariels (écarts d'hypothèse)	(14)				(14)	
Modifications de régime	(1)				(1)	
Variations de périmètre	47	6			47	6
Variations de taux de change	(26)	6			(26)	6
Autres	(13)		1		(12)	
Dettes actuarielles à la clôture (A)	484	474	27	26	511	500
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	242	225			242	225
Rendement des actifs de couverture	15	14			15	14
Prestations payées	(10)	(11)			(10)	(11)
Cotisations reçues	19	8			19	8
Pertes/Gains actuariels	(2)	1			(2)	1
Variations de périmètre					0	
Variations de taux de change	(21)	5			(21)	5
Autres	(2)				(2)	
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture (B)	241	242			241	242
Dettes actuarielles nettes à la clôture (A)-(B)	243	232	27	26	270	258

NOTE 23.2 — VARIATIONS DE LA PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES COMPTABILISÉE AU BILAN

En millions d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
Provision pour risques et charges à l'ouverture	232	254	26	20	258	274
Variation de l'engagement actualisé	(8)	(14)	1	2	(7)	(12)
Écarts actuariels impactés en capitaux propres	(4)	(7)			(4)	(7)
Prestations réglées par l'employeur	(19)	(9)			(19)	(9)
Reclassements		1		4	0	5
Variations de périmètre	47	6			47	6
Variations de taux de change	(5)	1			(5)	1
Autres					0	0
Provision pour risques et charges à la clôture	243	232	27	26	270	258

Le montant des provisions repris dans cette note ne concerne que les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et les autres avantages à long terme (médailles du travail, congés anniversaires...).

NOTE 23.3 — CHARGE DE RETRAITE COMPTABILISÉE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT

En millions d'Euros	31.12.2007	31.12.2006
Coût des services rendus	8	6
Prestations réglées par l'employeur	19	9
Intérêts sur la dette actuarielle	21	17
Rendement attendu des actifs de couverture	(15)	(14)
Soirie Option	4	7
Modification de régime		
Effets des variations de change	(5)	1
Autres		
Charge annuelle de retraite	32	26

NOTE 23.4 — INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL — RÉPARTITION DES ACTIFS DE COUVERTURE

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Actions	133	147
Obligations	99	92
Fonds général en euros	5	
Autres	4	3
Juste valeur des actifs de clôture	241	242

NOTE 23.5 — PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	France	Royaume-Uni	Autres	Total	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Dette actuarielle	174	288	49	511	184	300	16	500
Juste valeur des actifs de couverture	5	234	2	241	6	234	2	242
Dette actuarielle nette	169	54	47	270	178	66	14	258
Principales hypothèses actuarielles								
Taux d'actualisation	5,3 %	5,8 %	4,5 %		4,5 %	5,3 %	4,0 %	
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,1 %	6,8 %	4,6 %		4,1 %	7,0 %	5,0 %	
Taux attendus d'augmentation des salaires/pensions	2 à 3,5 %	2,95 %	4 à 7 %		2 à 3 %	2,75 %	3 %	
Turn-over								
- 18 à 34 ans	2 à 20 %	NA	NS		2 à 20 %	NA	NS	
- 35 à 44 ans	1 à 15 %	NA	NS		2 à 15 %	NA	NS	
- 45 à 54 ans	1 à 10 %	NA	NS		1 à 10 %	NA	NS	
- 55 ans et plus	0	NA	NS		0 %	NA	NS	

Seuls les taux de turn-over de la zone « France » présente un caractère de matérialité.

Sensibilité de l'obligation au titre des plans de couverture maladie : Au 31 décembre 2007, la dette actuarielle relative aux plans de couverture maladie s'élève à 27 millions d'euros

soit 5 % du total de la dette actuarielle. Une variation d'un point de pourcentage du taux d'évolution des coûts médicaux serait sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

NOTE 23.6 — VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Salaires	664	587
Charges de sécurité sociale	264	248
Avantages postérieurs à l'emploi		
Régimes à cotisations définies		
Régimes à prestations définies		4
Indemnités de fin de contrat de travail	32	26
Jours anniversaires et médailles du travail	1	2
Autres avantages au personnel	17	
Charge annuelle des salaires	978	867

Les variations des charges de personnel s'expliquent dans une large mesure par l'évolution du périmètre.

Note 24 — Dettes de financement

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes subordonnées			1.245	1.245			1.245	1.245
dont passifs subordonnés des entreprises d'assurance			1.245	1.245			1.245	1.245
dont passifs subordonnés des entreprises bancaires								
Dettes de financement représentées par des titres								
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire		273	669	941		199	628	827
Total dettes de financement		273	1.914	2.187		199	1.874	2.072

NOTE 24.1 — VENTILATION PAR DEVISE ET PAR TAUX

En millions d'euros	31.12.2007			
	Zone euro	Devises Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes subordonnées	1.245		745	500
Dettes de financement représentées par des titres				
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	917	25	538	404
Total	2.162	25	1.283	904

Le poste « dettes subordonnées » correspond à l'émission de plusieurs emprunts obligataires :

- d'une part à un emprunt obligataire de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) émis en juillet 1999 par la Caisse Centrale des Assurances Mutuelles Agricoles en deux tranches, l'une à taux variable de 500 millions d'euros, l'autre à taux fixe de 250 millions d'euros. Cet emprunt a été repris par Groupama SA lors des opérations d'apport réalisées au 1^{er} janvier 2003.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- la durée de l'emprunt est établie sur 30 ans ;
- une clause prévoyant la possibilité offerte à Groupama SA de pratiquer un remboursement anticipé à partir de la dixième année ;
- une clause permettant de différer le paiement des intérêts sur une échéance suivante. Les intérêts différés restent dus aux porteurs de titres.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un passif financier et non comme un instrument de capitaux propres. Il est donc comptabilisé dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Le montant total de ces TSR est de 750 millions d'euros et leurs cotations au 31 décembre 2007 sont de 100,10 % pour la partie variable et de 101,86 % pour la partie fixe contre respectivement 101,8 % et 103,4 % au 31 décembre 2006.

- et d'autre part, à un emprunt obligataire perpétuel de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) à taux fixe émis

par Groupama SA en juillet 2005 pour un montant de 495 millions d'euros.

Cet emprunt est assorti d'une clause permettant à l'émetteur le remboursement par anticipation à partir de la dixième année.

Le paiement des intérêts est soumis à des conditions particulières, et notamment de solvabilité : une marge de solvabilité inférieure à 150 % stoppe le paiement des intérêts aux porteurs. Néanmoins, le paiement des intérêts ne peut être considéré comme discrétionnaire.

En application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un passif financier et non comme un instrument de capitaux propres. Il est donc comptabilisé dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Au 31 décembre 2007, la cotation de cette émission s'établit à 94,1 % contre 94,2 % au 31 décembre 2006.

Le poste « dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire correspond essentiellement aux emprunts détenus dans le cadre du financement des programmes immobiliers des filiales du groupe. Le montant cette dette de financement au 31 décembre 2007 s'établit à 885 millions d'euros contre 811 millions d'euros en 2006

La variation entre les deux périodes s'explique notamment par le financement du développement de l'activité de la filiale Silic à hauteur de 78 millions d'euros. Certaines dettes de la filiale Silic sont assorties de conditions de solvabilité à respecter (« covenants ») détaillées aux engagements hors bilan (note 52 — Engagements hors bilan).

Note 25 — Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Provisions d'assurance non vie		
Provisions pour primes non acquises	1.953	1.623
Provisions pour sinistres à payer	10.712	9.417
Autres provisions techniques	2.243	2.285
Total	14.908	13.326
Provisions d'assurance vie		
Provisions d'assurance vie	22.924	20.707
Provisions pour sinistres à payer	514	474
Provisions pour participation aux bénéfices	895	770
Autres provisions techniques	139	191
Total	24.471	22.142
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	3.212	3.103
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	42.590	38.570

L'évolution des passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance est principalement liée aux éléments suivants :

- acquisition de la société Nuova Tirrena qui contribue à la hausse des provisions pour sinistres à payer à hauteur de 1.008 millions d'euros et des provisions techniques pour 641 millions d'euros ;
- acquisition de la société Phoenix Metrolife qui contribue à la hausse des provisions pour sinistres à payer à hauteur de 217 millions d'euros et les provisions techniques pour 120 millions d'euros ;

- hausse sensible de l'activité de Groupama Vie qui génère une provision technique d'assurance vie complémentaire de 952 millions d'euros.

Parallèlement, dans le cadre des opérations de déconsolidation, le groupe a enregistré les sorties de périmètre de provisions techniques pour un montant de 420,1 millions d'euros qui se ventile comme suit :

- Luxlife 27,7 millions d'euros
- Zénith Vie 352,1 millions d'euros
- Cofintex Luxembourg 1,8 millions d'euros
- Rampart 38,5 millions d'euros

NOTE 25.1 — VENTILATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions techniques brutes de réassurance						
Provisions d'assurance vie	20.675	2.249	22.924	18.844	1.862	20.707
Provisions pour sinistres à payer	420	94	514	434	40	474
Provisions pour participation aux bénéfices	881	14	895	740	30	770
Autres provisions techniques	117	22	139	178	13	191
Total Assurance vie	22.092	2.379	24.471	20.196	1.945	22.142
Provisions pour primes non acquises	758	1.195	1.953	765	858	1.623
Provisions pour sinistres à payer	7.459	3.253	10.712	7.292	2.125	9.417
Autres provisions techniques	2.180	62	2.242	2.228	57	2.285
Total Assurance non-vie	10.398	4.510	14.908	10.285	3.041	13.326
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	3.062	150	3.212	2.987	115	3.103
Total Provisions techniques brutes	35.552	7.038	42.591	33.469	5.102	38.570
Rappel de la part des réassureurs dans les provisions techniques	1.064	323	1.387	1.239	366	1.605
Total net général	34.488	6.715	41.204	32.229	4.736	36.965

NOTE 25.2 — VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATÉGORIE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
Activité vie : contrats à prime unique						
Capitalisation	425	31	456	574	31	604
Assurance individuelle	4.429	75	4.505	3.118	66	3.184
Contrats collectifs	309	22	331	247	9	255
Autres	1.819	15	1.834	1.746	14	1.760
Total des provisions des contrats à prime unique	6.982	143	7.125	5.683	120	5.803
Activité vie : contrats à primes périodiques						
Capitalisation	251	16	268	281	11	292
Assurance individuelle	6.733	129	6.861	6.139	92	6.232
Contrats collectifs	6.532	176	6.708	6.257	185	6.442
Autres	687	8	695	714	7	721
Total des provisions des contrats à primes périodiques	14.203	329	14.532	13.391	295	13.686
Acceptations	1.739	43	1.782	1.632	59	1.691
Total Provisions Vie	22.923	514	23.437	20.706	474	21.180

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
Activité non-vie						
Automobile	852	3.159	4.011	647	2.269	2.916
Dommmages corporels	72	481	553	55	383	438
Dommmages aux biens	531	1.198	1.729	468	1.139	1.606
Responsabilité civile générale	65	1.215	1.280	51	1.136	1.186
Marine, aviation, transports	27	565	592	35	588	622
Autres	253	1.126	1.379	212	966	1.178
Acceptations	152	2.968	3.120	156	2.937	3.093
Total Provisions Non-Vie	1.953	10.712	12.665	1.623	9.418	11.041

Note 26 — Variation des Provisions pour Sinistres sur l'exercice

Valeurs brutes

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Provisions pour sinistres à l'ouverture	9.417	9.858
Transfert de portefeuille	1.220	(314)
Charge de sinistres de l'exercice en cours	5.179	4.595
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(541)	(368)
Charge des sinistres totale	4.638	4.227
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(2.307)	(2.070)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(2.187)	(2.260)
Paiements totaux	(4.494)	(4.330)
Variation de change	(70)	(24)
Total provisions pour sinistres à la clôture	10.711	9.417

Ce tableau présente l'évolution des provisions pour sinistres à la clôture de l'exercice concernant l'activité Non-Vie.

Le montant de variation de périmètre de 1.220 millions d'euros s'explique par les entités acquises et intégrées dans le périmètre de consolidation ainsi que par les entités ayant été déconsolidées :

- Phoenix Metrolife : 212 millions d'euros
- Nuova Tirrena : 1 021 millions d'euros
- BT Asigurari : 21 millions d'euros
- Sociétés déconsolidées : (34) millions d'euros

Rappelons qu'au 31 décembre 2006, les variations de périmètres concernaient les entités suivantes :

- Basak Sigorta : 109 millions d'euros
- Azur (Espagne) : 38 millions d'euros
- Cession de Minster : (461) millions d'euros

NOTE 26.1 — VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES SUR L'EXERCICE — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions pour sinistres à l'ouverture	7.295	2.124	9.417	7.445	2.413	9.858
Transfert de portefeuille et variations de périmètre	4	1.216	1.220	3	(317)	(314)
Charge des sinistres de l'exercice en cours	3.594	1.585	5.179	3.287	1.308	4.595
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(281)	(260)	(541)	(203)	(165)	(368)
Charge des sinistres totale	3.313	1.325	4.638	3.084	1.143	4.227
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(1.526)	(781)	(2.307)	(1.465)	(605)	(2.070)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(1.600)	(587)	(2.187)	(1.733)	(525)	(2.258)
Paiements totaux	(3.126)	(1.368)	(4.494)	(3.198)	(1.130)	(4.328)
Variation de change	(23)	(47)	(70)	(39)	15	(24)
Total Provisions pour sinistres à la clôture	7.462	3.250	10.711	7.295	2.124	9.417

La variation de change sur le périmètre France concerne essentiellement les provisions techniques libellées en dollars au titre de l'activité transport du groupe.

NOTE 26.2 — DÉROULÉ DE SINISTRES BRUTS

En millions d'euros	2003	2004	2005	2006	2007
Estimation de la charge des sinistres					
A fin N	4.896	4.506	4.644	4.801	5.109
A fin N+1	4.822	4.381	4.578	4.766	
A fin N+2	4.751	4.258	4.414		
A fin N+3	4.701	4.163			
A fin N+4	4.615				
Charge des sinistres	4.615	4.163	4.414	4.766	5.109
Paiements cumulés des sinistres	4.049	3.561	3.533	3.493	2.279
Provisions pour sinistres à payer	566	602	881	1.273	2.830
Primes acquises	6.252	6.289	6.447	6.744	6.797
S/P	73,8 %	66,2 %	68,5 %	70,7 %	75,2 %

Le tableau des déroulés de sinistres présente l'évolution des estimations de la charge de sinistres brute par exercice de survenance relative aux exercices 2003 à 2007 c'est-à-dire l'évolution entre l'estimation initiale et le coût réestimé à la date de clôture de l'exercice.

La provision par année de survenance est calculée par différence entre l'estimation de la charge de sinistres (réévaluée à la clôture des comptes) et les paiements cumulés réalisés.

Les données relatives aux entités nouvellement acquises ne sont intégrées dans le déroulé de sinistres qu'à compter de

la première année complète d'exercice de contrôle par le groupe.

L'écart entre 6.152 millions d'euros (représentant 57,43 % du total au bilan) correspondant à la provision pour sinistres à payer du déroulé de sinistres et 10.711 millions d'euros correspondant à la provision au bilan s'explique par les sinistres non clôturés sur les exercices de survenance 2002 et antérieurs ainsi que les PSAP des sociétés intégrant le périmètre de consolidation pour la part antérieure à leur date d'acquisition.

Note 27 — Impact de l'escompte dans les provisions mathématiques de rentes et variation des provisions mathématiques des contrats d'assurance vie

NOTE 27.1 — IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES

Valeurs brutes

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours)	1.848	1.535
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	1.896	1.585
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	2.504	2.087
Intérêts techniques	(608)	(502)
Effet du changement de taux d'actualisation	(48)	(50)

Part cédée

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours)	110	79
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	112	81
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	140	101
Intérêts techniques	(28)	(20)
Effet du changement de taux d'actualisation	(2)	(2)

Ce tableau présente l'impact du changement de taux sur les provisions mathématiques de rentes non vie.

NOTE 27.2 — IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Valeurs brutes

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours)	1.840	8	1.848	1.529	6	1.535
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	1.888	8	1.896	1.579	6	1.585
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	2.497	7	2.504	2.082	5	2.087
Intérêts techniques	(609)	1	(608)	(503)	1	(502)
Effet du changement de taux d'actualisation	(48)		(48)	(50)		(50)

Part cédée

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours)	103	7	110	74	5	79
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	105	7	112	76	5	81
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	135	5	140	97	4	101
Intérêts techniques	(29)	1	(28)	(21)	1	(20)
Effet du changement de taux d'actualisation	(2)		(2)	(2)		(2)

NOTE 27.3 — VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET D'INVESTISSEMENTS

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Provisions mathématiques à l'ouverture	39.229	36.702
Primes de l'année	3.681	3.588
Transfert de portefeuille / Variations de périmètre	607	206
Intérêts crédités	405	620
Participation aux bénéfices	1.119	1.129
Termes	(787)	(836)
Rachats	(1.470)	(1.608)
Arrérages de rentes	(397)	(371)
Décès	(373)	(307)
Autres mouvements	346	106
Total Provisions mathématiques à la clôture	42.360	39.229

NOTE 27.4 — VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET D'INVESTISSEMENTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions mathématiques à l'ouverture	36.741	2.488	39.229	34.437	2.265	36.702
Primes de l'année	3.385	296	3.681	3.216	372	3.588
Transfert de portefeuille / variation de périmètre		607	607	16	191	207
Intérêts crédités	324	81	405	544	76	620
Participation aux bénéfices	1.106	13	1.119	1.110	18	1.128
Termes	(578)	(209)	(787)	(709)	(127)	(836)
Rachats	(1.303)	(167)	(1.470)	(1.363)	(246)	(1.608)
Arrérages de rentes	(394)	(3)	(397)	(359)	(12)	(371)
Décès	(358)	(15)	(373)	(302)	(5)	(307)
Autres mouvements	334	12	346	150	(44)	106
Total Provisions mathématiques à la clôture	39.257	3.103	42.360	36.741	2.488	39.229

Ce tableau présente l'évolution des provisions mathématiques des contrats vie au cours de l'exercice. Les variations de périmètre s'expliquent par les acquisitions ayant été opérées au cours de l'exercice et par la déconsolidation des entités internationales en « run-off », à savoir :

- Phoenix Metrolife : 267 millions d'euros
- Nuova Tirrena : 647 millions d'euros
- BT Asigurari : 1 millions d'euros
- Luxlife : (21) millions d'euros
- Zénith Vie : (287) millions d'euros

Rappelons qu'au 31 décembre 2006, les variations de périmètres concernaient les entités suivantes :

- Basak Sigorta : 102 millions d'euros
- Azur (Espagne) : 89 millions d'euros
- Transfert de Gan Pacifique : 16 millions d'euros

Note 28 — Passifs relatifs à des contrats financiers

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire		
Provisions techniques vie	19.274	18.509
Provisions des contrats en UC	368	457
Provisions pour sinistres à payer	234	270
Provisions pour participation aux bénéfices	952	861
Autres provisions techniques	14	
Total	20.842	20.097
Provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire		
Provisions techniques vie	164	14
Provisions des contrats en UC	223	136
Provisions pour sinistres à payer	2	
Provisions pour participation aux bénéfices	3	
Autres provisions techniques		
Total	392	151
Total passifs relatifs à des contrats financiers	21.234	20.248

Note 28.1 — PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC) PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions techniques brutes de réassurance						
Provisions des contrats financiers vie	18.584	853	19.436	17.897	626	18.524
Provisions pour sinistres à payer	234	1	236	269	1	270
Provisions participation aux bénéfices	950	5	955	858	3	861
Autres provisions techniques	8	6	14			
Total Assurance vie	19.776	865	20.641	19.024	630	19.654
Total Provisions techniques brutes	19.776	865	20.641	19.024	630	19.654
Part des réassureurs dans les provisions techniques	2		2			
Total des Passifs relatifs à des contrats financiers nets de réassurance	19.774	865	20.639	19.024	630	19.654

NOTE 28.2 — VENTILATION DES CONTRATS FINANCIERS PAR PRINCIPALES CATÉGORIES

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
Activité vie : contrats à prime unique						
Capitalisation	800	13	813	808	14	822
Assurance individuelle	16.956	159	17.115	16.134	202	16.336
Contrats collectifs	3		3	8		8
Autres						
Total des provisions des contrats à prime unique	17.759	172	17.931	16.950	216	17.166
Activité vie : contrats à primes périodiques						
Capitalisation	464		464	354		354
Assurance individuelle	658	29	687	699	25	725
Contrats collectifs	556	30	586	520	26	546
Autres		4	4		3	3
Total des provisions des contrats à primes périodiques	1.678	63	1.741	1.574	54	1.628
Acceptations						
Total Provisions Vie	19.437	235	19.672	18.524	270	18.794

Note 29 — Participation aux bénéfices différée passive

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	1.593	2.128
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers	1.350	1.953
Total participation aux bénéfices différée passive	2.943	4.081

Sur les principales entités, les taux de participation aux bénéfices différée, utilisés dans le cadre de la comptabilité reflet, sont compris dans une fourchette entre 68,7 % et 85,6 % en 2007 contre 63,1 % et 86,6 % en 2006.

L'évolution de la participation aux bénéfices différée passive est liée à la diminution des plus-values latentes sur les titres de placement, notamment les obligations, dans un contexte de hausse des taux sur les marchés financiers

NOTE 29.1 — PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	1.595	(3)	1.593	2.116	12	2.128
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers	1.350		1.350	1.949	4	1.953
Total participation aux bénéfices différée passive	2.946	(3)	2.943	4.066	15	4.081

Note 30 — Ressources des activités du secteur bancaire

En millions d'euros	31.12.2007		31.12.2006	
Banques centrales, CCP				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		881		734
Instruments dérivés de couverture				
Dettes envers les établissements de crédit		27		145
Dettes envers la clientèle		1.404		1.190
Dettes représentées par des titres		103		120
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux				
Total des ressources des activités du secteur bancaire		2.415		2.189

L'évolution des montants est principalement liée à l'arrivée à échéance des titres détenus jusqu'à l'échéance. Ces

montants ont été ré investis au profit d'une stratégie de titres détenus à des fins de transaction.

Note 31 — Impôts différés passifs

NOTE 31.1 — IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006	
	France	International	Total		Total
Impôts différés passifs	338	48	386		361
Total impôts différés passifs	338	48	386		361

NOTE 31.2 — IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS — PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006	
	Vie	Non-Vie	Banque	Total	Total
Impôts différés passifs	68	317		386	361
Total impôts différés passifs	68	317		386	361

Note 32 — Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	483		483	499		499
Total	483		483	499		499

Ce poste correspond à la part revenant aux intérêts minoritaires dans les supports de placements collectifs contrôlés par le groupe et dans lesquels les intérêts minoritaires possèdent des parts. Conformément aux

dispositions de la norme IFRS 3 — Regroupements d'entreprises, la part revenant aux minoritaires figure dans ce poste. Les actifs financiers sous-jacents figurent dans les placements des activités d'assurance du groupe.

Note 33 — Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire

NOTE 33.1 — DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE — PAR ÉCHÉANCES

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	232	66		298	299	35		334
Total	232	66		298	299	35		334

NOTE 33.2 — DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE —
PAR DEVISES ET PAR TAUX

En millions d'euros	31.12.2007			
	Zone euro	Devises Hors zone euro	Taux Taux fixe	Taux Taux variable
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	294	4	298	
Total	294	4	298	

Note 34 — Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée								
Assurés, intermédiaires et autres tiers	598	5		603	570			570
Coassureurs	78	9		87	58	9		67
Comptes courants cédants et rétrocedants	30	2		32	29	10		39
Total	705	17		722	657	19		676

Note 35 — Dettes nées des opérations de cession en réassurance

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes nées des opérations en réassurance cédée								
Compte courants cessionnaires et récessionnaires	272	32		304	245	40		285
Autres dettes sur opérations de réassurance	69	13		82	62	10		72
Total	341	45		386	306	51		357

Note 36 — Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	171	4		174	144			144
Total	171	4		174	144			144

Note 37 — Instruments dérivés passifs

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Instruments dérivés passifs	22		22	15		15
Total	22		22	15		15

Note 38 — Autres dettes

NOTE 38.1 — AUTRES DETTES — PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Personnel créditeur	170	12	182	157	10	167
Organismes sociaux	105	8	113	87	7	94
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	6.222		6.222	1.528		1.528
Créditeurs divers	712	10	722	773	8	781
Autres dettes	413	72	485	366	79	445
Total	7.623	103	7.725	2.911	104	3.015

L'évolution du poste « Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus » est liée à la mise en pension de titres de placement pour un volume global de 5.752 millions

d'euros. Les principales entités concernées sont Groupama Vie et Gan Assurances Vie, respectivement pour 1.874 et 1.366 millions d'euros.

NOTE 38.2 — AUTRES DETTES — PAR ÉCHÉANCE

En millions d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Personnel créditeur	172		10	182	158	8	1	167
Organismes sociaux	113			113	94			94
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	6.100	60	62	6.222	1.420	51	57	1.528
Créditeurs divers	618	95	9	722	691	7	83	781
Autres dettes	486			486	445			445
Total	7.489	155	82	7.726	2.808	66	141	3.015

NOTE 38.3 — AUTRES DETTES — PAR DEVISE ET PAR TAUX

En millions d'euros	31.12.2007			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Personnel créditeur	182		182	
Organismes sociaux	110	3	113	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	6.222		6.222	
Créditeurs divers	533	189	698	24
Autres dettes	485		485	
Total	7.533	192	7.701	24

Note 39 — Analyse du chiffre d'affaires par principales catégories

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Activité vie : contrats à prime unique						
Capitalisation	21	96	118	82	138	220
Assurance individuelle	1.913	60	1.974	1.868	66	1.933
Contrats collectifs	4	122	126	3	32	35
Contrats en unités de compte	772	58	830	716	3	719
Autres	47		47	44		44
Total contrats à prime unique	2.758	336	3.094	2.712	240	2.952
Activité vie : contrats à primes périodiques						
Capitalisation	37	41	79	46	40	86
Assurance individuelle	644	95	739	642	85	727
Contrats collectifs	531	44	575	501	58	560
Contrats en unités de compte	5	7	12	5	17	22
Autres	13	9	23	13		13
Total contrats à primes périodiques	1.231	197	1.428	1.206	200	1.407
Acceptations	76		76	125		125
Total vie	4.066	533	4.599	4.044	440	4.484
Activité non-vie						
Automobile	662	1.126	1.788	659	911	1.570
Dommmages corporels	756	95	851	735	77	812
Dommmages aux biens	850	537	1.388	811	461	1.272
Responsabilité civile générale	135	83	219	130	68	198
Marine, aviation, transports	245	39	284	265	31	297
Autres	360	326	687	333	299	632
Acceptations⁽¹⁾	1.961	7	1.968	1.925	7	1.933
Total non-vie	4.969	2.215	7.184	4.858	1.855	6.713
Total Vie et Non-Vie	9.035	2.748	11.783	8.902	2.295	11.197
Activité bancaire						
Banque	189		189	149		149
Gestion d'actifs	158		158	130		130
Autres	4		4	3		3
Total Bancaire	350		350	282		282
Total	9.385	2.748	12.133	9.184	2.295	11.479

⁽¹⁾ Les acceptations concernent principalement les acceptations de Groupama SA en provenance du réseau des caisses régionales

Le chiffre d'affaires bancaire retenu dans les comptes consolidés correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement.

NOTE 39.1 — ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ VIE / NON-VIE ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007					31.12.2006				
	Vie	Non-vie	Activités financières	Total	Part %	Vie	Non-vie	Activités financières	Total	Part %
France	4.066	4.969	350	9.385	77	4.044	4.858	282	9.184	80
UE (hors France)	413	1.952	0	2.365	20	381	1.727		2.108	18
Royaume Uni		597		597	5		605		605	5
Italie	202	499		701	6	175	368		543	5
Espagne	123	747		870	7	86	704		790	7
Portugal	66	18		84	1	116	16		132	1
Grèce	17	55		72	1					
Hongrie	5	36		41		4	34		38	
Autres pays hors UE	120	263		383	3	59	129		188	2
Total	4.599	7.184	350	12.133	100	4.485	6.713	282	11.480	100

Au total le chiffre d'affaires assurances s'élève à 12.133 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 11.480 millions d'euros au 31 décembre 2006. L'évolution du chiffre d'affaires des autres pays est principalement liée à

l'intégration des entités acquises dans le périmètre de consolidation, à savoir :

- Entités turques (année pleine) : 383 millions d'euros
- Phoenix Metrolife : 72 millions d'euros
- Nuova Tirrena : 155 millions d'euros

NOTE 39.2 — ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ ASSURANCE DE LA PERSONNE / DOMMAGES AUX BIENS ET RESPONSABILITÉ / BANQUE / HOLDING ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007					31.12.2006				
	Assurance de la personne	Assurance Biens et Respons.	Activités financières	Total	Part %	Assurance de la personne	Assurance Biens et Respons.	Activités financières	Total	Part %
France	5.397	3.638	350	9.385	77	5.333	3.569	282	9.184	80
UE (hors France)	684	1.681		2.365	20	645	1.462		2.107	18
Royaume Uni	136	461		597	5	152	453		605	5
Italie	260	441		701	6	221	321		542	5
Espagne	187	683		870	7	141	649		790	7
Portugal	78	6		84	1	127	6		133	1
Grèce	18	54		72	1					
Hongrie	5	36		41		4	33		37	
Autres pays hors UE	154	229		383	3	74	115		189	2
Total	6.235	5.548	350	12.133	100	6.052	5.146	282	11.480	100

NOTE 39.3 — ANALYSE DES ÉLÉMENTS BANCAIRES CONTRIBUANT AU CHIFFRE D'AFFAIRES

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Groupama banque	Autres sociétés	Total	Groupama banque	Autres sociétés	Total
Intérêts et produits assimilés	25	43	68	21	55	76
Commissions (produits)	21	190	211	17	163	180
Gains sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		65	65		21	21
Gains sur actifs financiers disponibles à la vente						
Produits des autres activités		6	6		5	5
Éléments bancaires contribuant au chiffre d'affaires	46	304	350	38	244	282

Note 40 — Produits des placements nets de charges de gestion

NOTE 40.1 — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Revenus des placements	2.774	306	3.080	2.504	245	2.749
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	2.038	287	2.326	1.932	240	2.172
Gains sur les opérations de change	105	12	116	10		10
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	215	2	217	187	1	188
Revenus des immeubles	416	5	421	375	4	379
Autres produits des placements						
Charges des placements	(616)	(43)	(659)	(347)	(50)	(397)
Intérêts reçus des réassureurs	(4)	(2)	(5)	(2)	(2)	(4)
Pertes sur les opérations de change	(39)		(39)	(21)	(5)	(25)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(67)	(12)	(79)	(75)	(13)	(88)
Amortissements et provisions sur immeubles	(85)	(2)	(87)	(72)		(72)
Charges de gestion	(421)	(28)	(449)	(178)	(30)	(208)
Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises et de dépréciation	1.226	28	1.254	718	58	777
Détenus à des fins de transactions	167	1	168	41	2	43
Disponibles à la vente	697	26	723	630	55	685
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	362	1	363	48	1	49
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	277		277	434	1	434
Détenus à des fins de transactions	42	(4)	38	55	(3)	52
Dérivés	186	2	187	100		100
Ajustements ACAV	49	2	51	278	4	282
Variation des dépréciations sur instruments financiers	(8)	(2)	(9)	3	(1)	2
Disponibles à la vente	(8)	(2)	(10)	(2)	(1)	(3)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts				5		5
Total Produits des placements nets de charges de gestion	3.653	289	3.942	3.311	254	3.565

NOTE 40.2 — PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Revenus des placements	2.100	980	3.080	1.859	890	2.749
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	1.792	534	2.326	1.630	542	2.172
Gains sur les opérations de change	55	61	116	2	8	10
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	195	22	217	168	20	188
Revenus des immeubles	58	363	421	59	320	379
Autres produits des placements						
Charges des placements	(289)	(370)	(659)	(137)	(260)	(397)
Intérêts reçus des réassureurs	(2)	(4)	(5)	(2)	(2)	(4)
Pertes sur les opérations de change	(7)	(33)	(39)	(7)	(18)	(25)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(58)	(21)	(79)	(57)	(31)	(88)
Amortissements et provisions sur immeubles	(8)	(79)	(87)	(3)	(69)	(72)
Charges de gestion	(215)	(234)	(449)	(69)	(139)	(208)
Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises et de dépréciation	875	379	1.254	541	236	777
Détenus à des fins de transactions	98	70	168	27	16	43
Disponibles à la vente	413	310	723	483	202	685
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	364	(1)	363	31	18	49
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	301	(24)	277	413	21	434
Détenus à des fins de transactions	34	4	38	51		52
Dérivés	216	(28)	187	80	21	100
Ajustements ACAV	51		51	282		282
Variation des dépréciations sur instruments financiers	(1)	(8)	(9)	3	(1)	2
Disponibles à la vente	(1)	(9)	(10)	(1)	(2)	(3)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts		1		4	1	5
Total Produits des placements nets de charges de gestion	2.986	956	3.942	2.678	887	3.565

NOTE 40.3 — PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF)

	31.12.2007					31.12.2006				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	421	363			784	380	50			430
Actions	297	643	0		941	320	542	2		864
Obligations	2.027	(56)	(60)		1.911	1.775	18	(76)		1.717
OPCVM actions	56	287	99		443	29	61	119		209
OPCVM obligations	21	16	2		39	27	19	17		63
Intérêts sur dépôts espèces	23				23	137				137
Autres produits de placements	235	0	184	(9)	410	81	87	91	2	261
Produits des placements	3.080	1.254	226	(9)	4.550	2.749	777	153	2	3.681
Frais internes et externes de gestion	(431)				(431)	(227)				(227)
Autres charges des placements	(228)				(228)	(170)				(170)
Charges des placements	(659)				(659)	(397)				(397)
Produits financiers nets de charges	2.421	1.254	226	(9)	3.891	2.352	777	153	2	3.284
Plus values sur valeur rep. Contrats UC			160		160			365		365
Moins values sur valeur rep. Contrats UC			(109)		(109)			(83)		(83)
Total Produits des placements nets de charges de gestion	2.421	1.254	277	(9)	3.942	2.352	777	435	2	3.566

Les produits de cession sur actions au 31 décembre 2007, soit un produit de 643 millions d'euros, intègrent le résultat des opérations de cession des titres Scor qui représentent une perte de cession brute de 238 millions d'euros et une reprise de provisions sur titres cédés de 398 millions d'euros. La plus value nette ressort ainsi à 160 millions d'euros, soit un montant net de participation aux bénéfices et d'impôt de 144,5 millions d'euros.

Les produits de cession des immeubles enregistrent principalement la plus value réalisée sur la cession de la Tour

Gan (cf. faits marquants §1.1.1) pour un montant brut de 347 millions d'euros.

La rubrique des frais internes et externes de gestion intègre des charges de placement liées aux titres mis en pension pour un montant de 140 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 21 millions d'euros en 2006. Ce montant est à rapprocher des produits réalisés sur ces opérations comptabilisés dans la rubrique des autres produits de placement.

NOTE 40.4 — PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) — NON VIE

	31.12.2007					31.12.2006				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	362	(1)			361	321	18			339
Actions	63	260			323	72	152	1		225
Obligations	417	(5)	(6)		406	383		(8)		375
OPCVM actions	21	109	16		145	9	25	11		45
OPCVM obligations	12	13	(3)		22	11	9	7		27
Intérêts sur dépôts espèces	20				20	69				69
Autres produits de placements	84	4	(31)	(8)	48	25	32	11	(1)	67
Produits des placements	979	379	(24)	(8)	1.326	890	236	22	(1)	1.147
Frais internes et externes de gestion	(187)				(187)	(130)				(130)
Autres charges des placements	(183)				(183)	(129)				(129)
Charges des placements	(370)	0	0	0	(370)	(259)	0	0	0	(259)
Produits financiers nets de charges	609	379	(24)	(8)	956	631	236	22	(1)	888
Plus values sur valeur rep. Contrats UC										
Moins values sur valeur rep. Contrats UC										
Total Produits des placements nets de charges de gestion	609	379	(24)	(8)	956	631	236	22	(1)	888

Les produits de cession sur actions au 31 décembre 2007, soit un produit de 260 millions d'euros, intègrent le résultat des opérations de cession des titres Scor qui représentent

une perte de cession de 232 millions d'euros et une reprise de provisions sur titres cédés de 374 millions d'euros, soit un montant brut et net d'impôt de 142 millions d'euros.

NOTE 40.5 — PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) — VIE

	En millions d'euros									
	31.12.2007					31.12.2006				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	58	364			422	59	31			90
Actions	234	384			618	248	390	2		640
Obligations	1.610	(50)	(54)		1.505	1.392	18	(67)		1.343
OPCVM actions	35	179	84		298	20	36	107		163
OPCVM obligations	9	3	5		16	16	11	10		37
Intérêts sur dépôts espèces	3				3	68				68
Autres produits de placements	151	(3)	216	(1)	362	56	55	79	3	193
Produits des placements	2.100	875	250	(1)	3.224	1.859	541	131	3	2.534
Frais internes et externes de gestion	(244)				(244)	(96)				(96)
Autres charges des placements	(45)				(45)	(42)				(42)
Charges des placements	(289)				(289)	(138)				(138)
Produits financiers nets de charges	1.811	875	250	(1)	2.935	1.721	541	131	3	2.396
Plus values sur valeur rep. Contrats UC			160		160			365		365
Moins values sur valeur rep. Contrats UC			(109)		(109)			(83)		(83)
Total Produits des placements nets de charges de gestion	1.811	875	301	(1)	2.986	1.721	541	413	3	2.678

Les produits de cession sur actions au 31 décembre 2007, soit un produit de 384 millions d'euros, intègrent le résultat des opérations de cession des titres Scor qui représentent une perte de cession brute de 6 millions d'euros et une reprise de provisions sur titres cédés de 24 millions d'euros. La plus value nette ressort ainsi à 18 millions d'euros, soit un

montant net de participation aux bénéfices et d'impôt de 2,5 millions d'euros.

Les produits de cession des immeubles enregistrent principalement la plus value réalisée sur la cession de la Tour Gan (cf. faits marquants §1.1.1) pour un montant brut de 347 millions d'euros.

Note 41 — Charges des prestations des contrats

NOTE 41.1 — CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Sinistres						
Payés aux assurés	(6.165)	(1.943)	(8.108)	(6.066)	(1.691)	(7.757)
Variation dans les provisions techniques						
Provisions pour sinistres à payer	(235)	58	(177)	(6)	(30)	(37)
Provisions mathématiques	(899)	89	(810)	(670)	31	(639)
Provisions en UC	10	(23)	(13)	(256)	35	(220)
Participation aux bénéfices	(2.351)	(94)	(2.444)	(1.812)	(63)	(1.876)
Autres provisions techniques	53	(5)	48	(263)	(8)	(271)
Total charges de prestations des contrats d'assurance	(9.586)	(1.917)	(11.503)	(9.073)	(1.727)	(10.801)

NOTE 41.2 — CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS — PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Sinistres						
Payés aux assurés	(3.408)	(4.700)	(8.108)	(3.362)	(4.396)	(7.757)
Variation dans les provisions techniques						
Provisions pour sinistres à payer	(23)	(154)	(177)	(89)	53	(37)
Provisions mathématiques	(810)		(810)	(639)		(639)
Provisions en UC	(13)		(13)	(220)		(220)
Participation aux bénéfices	(2.418)	(26)	(2.444)	(1.866)	(10)	(1.876)
Autres provisions techniques	46	2	48	(234)	(38)	(271)
Total charges de prestations des contrats d'assurance	(6.627)	(4.877)	(11.503)	(6.410)	(4.390)	(10.801)

Note 42 — Charges et produits nets des cessions en réassurance

NOTE 42.1 — CHARGES ET PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Frais d'acquisition et d'administration	30	46	75	31	31	62
Charges des sinistres	268	41	308	121	77	198
Variation des provisions techniques	(5)	(1)	(6)	29	3	32
Participation aux résultats	10		10	1		1
Variation de la provision pour égalisation						
Produits sur cession en réassurance	302	85	388	182	111	293
Primes cédées	(548)	(176)	(724)	(573)	(133)	(706)
Charges sur cession en réassurance	(548)	(176)	(724)	(573)	(133)	(706)
Produits et charges des cessions en réassurance	(246)	(91)	(337)	(391)	(22)	(413)

NOTE 42.2 — CHARGES ET PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE — PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Frais d'acquisition et d'administration	7	68	75	6	57	62
Charges des sinistres	25	284	308	14	184	197
Variation des provisions techniques	(1)	(5)	(6)	4	28	32
Participation aux résultats	5	6	10	6	(5)	2
Variation de la provision pour égalisation						
Produits sur cession en réassurance	36	352	388	30	264	293
Primes cédées	(34)	(690)	(724)	(32)	(674)	(706)
Charges sur cession en réassurance	(34)	(690)	(724)	(32)	(674)	(706)
Produits et charges des cessions en réassurance	2	(338)	(337)	(3)	(410)	(413)

Note 43 — Charges d'exploitation

NOTE 43.1 — CHARGES D'EXPLOITATION — PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Charges externes	(675)	(217)	(892)	(677)	(163)	(840)
Impôts et taxes	(158)	(1)	(159)	(147)	(3)	(150)
Charges de personnel	(755)	(194)	(949)	(686)	(150)	(836)
Commissions	(1.002)	(408)	(1.410)	(979)	(343)	(1.322)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(92)	(24)	(116)	(116)	(17)	(133)
Autres charges	(8)	(36)	(44)	29	(13)	16
Total charges d'exploitation par nature	(2.690)	(880)	(3.570)	(2.576)	(689)	(3.265)
Frais de gestion des sinistres	(273)	(86)	(359)	(302)	(75)	(377)
Frais d'acquisition	(987)	(510)	(1.497)	(1.037)	(403)	(1.440)
Frais d'administration	(676)	(176)	(852)	(529)	(136)	(665)
Autres charges techniques	(316)	(76)	(392)	(362)	(34)	(396)
Frais de gestion des placements	(122)	(5)	(127)	(92)	(3)	(95)
Autres charges non techniques	(138)	(27)	(165)	(98)	(38)	(136)
Charges d'exploitation bancaire	(178)		(178)	(156)		(156)
Total charges d'exploitation par destination	(2.690)	(880)	(3.570)	(2.576)	(689)	(3.265)

NOTE 43.2 — CHARGES D'EXPLOITATION — PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Charges externes	(818)	(74)	(892)	(775)	(65)	(840)
Impôts et taxes	(152)	(7)	(159)	(144)	(6)	(150)
Charges de personnel	(853)	(96)	(949)	(751)	(85)	(836)
Commissions	(1.410)		(1.410)	(1.322)		(1.322)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(107)	(9)	(116)	(124)	(9)	(133)
Autres charges	(32)	(12)	(44)	27	(10)	17
Total charges d'exploitation par nature	(3.372)	(198)	(3.570)	(3.089)	(175)	(3.264)
Frais de gestion des sinistres	(359)		(359)	(377)		(377)
Frais d'acquisition	(1.497)		(1.497)	(1.440)		(1.440)
Frais d'administration	(852)		(852)	(665)		(665)
Autres charges techniques	(392)		(392)	(396)		(396)
Frais de gestion des placements	(127)		(127)	(94)		(94)
Autres charges non techniques	(145)	(20)	(165)	(117)	(19)	(136)
Charges d'exploitation bancaire		(178)	(178)		(156)	(156)
Total charges d'exploitation par destination	(3.372)	(198)	(3.570)	(3.089)	(175)	(3.264)

Note 44 — Frais d'acquisition des contrats

NOTE 44.1 — FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Commissions	(667)	(402)	(1.069)	(659)	(322)	(981)
Variation des frais d'acquisition reportés	5	4	9	1	(2)	(1)
Autres charges	(320)	(108)	(428)	(377)	(81)	(458)
Total Frais d'acquisition	(982)	(506)	(1.488)	(1.035)	(405)	(1.440)

NOTE 44.2 — FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Commissions	(197)	(872)	(1.069)	(168)	(813)	(981)
Variation des frais d'acquisition reportés	(1)	10	9	(12)	11	(1)
Autres charges	(117)	(311)	(428)	(153)	(305)	(458)
Total Frais d'acquisition	(315)	(1.173)	(1.488)	(333)	(1.107)	(1.440)

Note 45 — Frais d'administration

NOTE 45.1 — FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Commissions	(297)	(43)	(340)	(268)	(39)	(307)
Autres charges	(378)	(133)	(511)	(261)	(97)	(358)
Total Frais d'administration	(675)	(176)	(851)	(528)	(137)	(665)

NOTE 45.2 — FRAIS D'ADMINISTRATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Commissions	(61)	(279)	(340)	(44)	(262)	(307)
Autres charges	(166)	(345)	(511)	(111)	(247)	(358)
Total Frais d'administration	(227)	(624)	(851)	(155)	(510)	(665)

Note 46 — Autres produits et charges opérationnels courants

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Commissions et autres charges techniques vie	(116)	(86)
Autres produits techniques vie	55	19
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie	56	25
Total autres produits et charges opérationnels courants vie	(5)	(42)
Commissions et autres charges techniques non vie	(224)	(282)
Autres produits techniques non vie	143	121
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie	(11)	(11)
Total autres produits et charges opérationnels courants non vie	(92)	(172)
Autres charges non techniques	(191)	(169)
Autres produits non techniques	46	41
Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques	(145)	(128)
Total autres produits et charges opérationnels courants	(242)	(341)

Note 47 — Autres produits et charges opérationnels non-courants

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Produits opérationnels non-courants	46	69
Charges opérationnelles non-courantes	(163)	(122)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition	(1)	(18)
Total autres produits et charges opérationnels non-courants	(118)	(70)

Le solde des autres produits et charges opérationnels s'établit à – 118 millions d'euros au 31 décembre 2007 alors qu'il représentait une charge de – 70 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Les principaux éléments constituant ce solde sont les amortissements des valeurs de portefeuille concernant les entités suivantes pour un montant global de 31 millions d'euros :

- Basak Emeklilik : 22 millions d'euros,
- Carole Nash : 7 millions d'euros,
- Bollington : 1 million d'euros,
- Lark : 1 million d'euros.

Également, les dépréciations des écarts d'acquisition constatées dans l'exercice se retrouvent dans les éléments non-courants :

- Groupama Banque : 1 million d'euros,

- The Halvor : 1 million d'euros,
- Greystone : 2 millions d'euros.

Par ailleurs, un plan de départ volontaire a été mis en place au sein de l'entité Phoenix Metrolife. Le coût estimé a été comptabilisé en charges de l'exercice à hauteur de 21 millions d'euros, auxquels se rajoutent 2 millions d'euros enregistrés en charges de personnel.

Dans le cadre de son développement de l'activité d'assurance dans le milieu « Urbain », Groupama SA a octroyé une subvention exceptionnelle à la caisse régionale Paris Val-de-Loire d'un montant de 30 millions d'euros afin de permettre d'améliorer la pénétration du marché parisien.

Note 48 — Charges de financement

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(107)	(89)
Produits et charges d'intérêts — Autres		(19)
Total charges de financement	(107)	(108)

Les frais sur titres mis en pension figurent en 2006 dans le poste « produits et charges d'intérêts — Autres ». Désormais, ces frais sont enregistrés en autres charges au niveau du résultat financier.

Note 49 — Ventilation de la charge d'impôt

NOTE 49.1 — VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006
	France	International	Total	Total
Impôt courant	(142)	(32)	(174)	(141)
Impôt différé	(44)	(13)	(58)	(124)
Total charge d'impôt	(186)	(45)	(231)	(265)

NOTE 49.2 — VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	31.12.2007			31.12.2006
	Vie	Non vie	Banque	Total
Impôt courant	(112)	(42)	(20)	(174)
Impôt différé	39	(97)	1	(57)
Total charge d'impôt	(73)	(139)	(19)	(231)

NOTE 49.3 — RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE COMPTABILISÉE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE CALCULÉE

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Charge d'impôt théorique	(365)	(309)
Impact des charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	31	25
Impact des différences de taux d'imposition	66	4
Crédit d'impôts et diverses imputations		
Imputations des déficits antérieurs	54	19
Déficits de l'exercice non activés		(14)
Actifs d'impôts différés non comptabilisés		
Autres différences	(17)	9
Charge d'impôt effective	(231)	(265)

L'impôt sur le résultat correspond à une charge globale de 231 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre une charge de 265 millions d'euros au 31 décembre 2006. La charge d'impôt consolidée progresse moins rapidement que le résultat consolidé avant impôts, en raison notamment de l'exonération de la plus-value de cession réalisée sur la vente des titres SCOR et de l'imposition au taux réduit de la cession de la Tour Gan. Ainsi, le taux effectif d'impôt s'établit à 22 % au 31 décembre 2007 contre 30 % au 31 décembre 2006.

Le détail du taux d'impôt théorique se présente comme suit :

En millions d'euros	31.12.2007		31.12.2006	
	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique
France	867	34,43 %	771	34,43 %
Espagne	123	30,00 %	91	32,50 %
Grèce	(25)	25,00 %	–	25,00 %
Italie	43	32,31 %	30	38,25 %
Portugal	2	26,50 %	3	26,50 %
Royaume-Uni	34	28,00 %	18	30,00 %
Turquie	17	20,00 %	(14)	20,00 %
Autres Pays		–	(2)	–
Total	1.061	–	897	

Note 50 — Parties liées

Cette note est présentée dans le document de référence au paragraphe 3.7.

Note 51 — Effectif inscrit des sociétés intégrées

Cette note est présentée dans le document de référence au paragraphe 1.5.

Note 52 — Engagements donnés et reçus

NOTE 52.1 — ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS — ACTIVITÉ BANCAIRE

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus	87	22
Engagements sur titres à recevoir		90
Total engagements reçus au titre bancaire	87	112
Engagements reçus opérations en devise	42	6
Autres engagements reçus	25	22
Total des autres engagements reçus au titre bancaire	66	28
Engagements de financement donnés	111	48
Engagements de garantie donnés	77	111
Engagements sur titres à livrer		10
Total engagements donnés au titre bancaire	188	169
Engagements donnés sur opérations en devises	83	24
Engagements donnés sur opérations sur instruments financiers	1	
Total des autres engagements donnés au titre bancaire	83	24

Les engagements hors bilan de l'activité bancaire sont principalement constitués d'engagements sur des opérations de change au comptant. La position au 31 décembre 2007 fait état d'une position ouverte sur des opérations de change non débouclées. En effet, des engagements réciproques sont constatés comptablement dans le délai d'usance représentatifs :

- de devises achetées contre euros
non encore reçues 21 millions d'euros

- de devises vendues contre euros
non encore livrés 21 millions d'euros
- de devises prêtées non livrées 41 millions d'euros
- Soit un total de 83 millions d'euros

Au 31 décembre 2007, aucune position ouverte significative n'est à constater, de même qu'au 31 décembre 2006.

NOTE 52.2 — ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS — ACTIVITÉS ASSURANCE ET RÉASSURANCE

En millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Avals, cautions et garanties reçus	172	120
Autres engagements reçus	1.683	952
Total engagements reçus hors réassurance	1.855	1.072
Engagements reçus au titre de la réassurance	575	605
Avals, cautions et garanties données	545	632
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	592	592
Autres engagements donnés	224	151
Total engagements donnés hors réassurance	1.361	1.375
Engagements donnés au titre de la réassurance	2.641	2.524
Valeur appartenant à des institutions de prévoyance	3	3
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

- Les autres engagements reçus hors réassurance sont principalement constitués des éléments suivants :
Une ouverture de ligne de crédit revolving à hauteur maximale de 1.000 millions d'euros, utilisée à hauteur de

490 millions d'euros à la clôture du 31 décembre 2006. Cet engagement est revenu à sa valeur maximale suite au remboursement effectué par Groupama SA au cours du premier semestre 2007.

Des engagements dans le cadre de travaux de constructions menés par la société Silic à hauteur de 461 millions d'euros qui se décomposent en crédits confirmés non utilisés (336 millions d'euros) et en engagements résiduels sur des travaux en cours (125 millions d'euros).

Des engagements dans le cadre d'opération d'acquisitions, cessions de sociétés à hauteur de 250 millions d'euros :

- garantie reçue de CGU France lors de l'acquisition de CGU Courtage par le Gan en 2002 (150 millions d'euros) ;
- garanties de passif reçues pour un montant global de 100 millions d'euros lors de l'acquisition des sociétés suivantes :

- Phoenix Metrolife :	35 millions d'euros
- BT Asigurari	15 millions d'euros
- Nuova Tirrena :	50 millions d'euros

- Les avals, cautions et garanties données s'élèvent à 545 millions d'euros et se décomposent principalement des opérations suivantes :
 - garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Minster Insurance Company Limited (MICL) par Gan UK évaluée à 65 millions d'euros. Cette société a été cédée au cours de l'exercice 2006 ;
 - dettes garanties par des sûretés réelles dans le cadre d'investissements immobiliers réalisés par la société Silic pour un montant de 359 millions d'euros;

■ Les Autres engagements sur titres, actifs ou revenus :
Les autres engagements sur titres, actifs ou revenus sont constitués exclusivement dans le cadre de souscriptions dans des fonds communs de placement à risques (FCPR). Le montant de 592 millions d'euros comptabilisé au 31 décembre 2007 correspond à la différence entre l'engagement d'investissement des souscripteurs et le total des appels de fonds effectivement perçus.

■ Les Autres engagements donnés :
Les autres engagements donnés s'élèvent à 224 millions d'euros et sont composés principalement par les engagements résiduels sur travaux en cours menés par la société SILIC pour 126 millions d'euros sur des immeubles locatifs et un parc tertiaire.

■ Les engagements non valorisés :
Les titres Cegid acquis le 19 décembre 2007 sont assortis d'un mécanisme d'ajustement par l'attribution d'actions gratuites qui sera fonction de l'évolution du cours de bourse de l'action Cegid au 2^{ème} trimestre 2009, et qui permettrait le cas échéant d'abaisser le prix moyen d'acquisition

■ Clauses de « covenants » :
Silic s'est engagée contractuellement à respecter plusieurs ratios financiers concernant la structure de bilan et la capacité de l'activité à couvrir les frais financiers. Les ratios applicables à plus de 10 % de l'endettement bancaire autorisé, tous concours confondus et en cumul, sont les suivants :

Ratios financiers	% Endettement concerné ⁽¹⁾	Covenants	2007	2006	2005
• Endettement bancaire net Actif immobilier réévalué	99 %	Ratio < 0,40 pour 24 % Ratio < 0,45 pour 16 % Ratio < 0,50 pour 59 %	26,9 %	26,7 %	29,4 %
• EBE (Ebitda) Frais financiers nets	79 %	Ratio > 3 pour 35 % Ratio > 2,5 pour 25 % Ratio > 2 pour 19 %	3,50	4,28	4,99
• Actif immobilier Réévalué Actif immobilier gagé	37 %	Ratio > 2 pour 21 % Ratio > 4 pour 16 %	3,57	3,28	3,57
• Actif immobilier Réévalué	31 %	Montant > 1 000 M€ pour 15 % Montant > 1 500 M€ pour 16 %	3.180 M€	2.824 M€	2.075 M€
• Actif Net Réévalué	24 %	Montant > 800 M€	2.253 M€	2.009 M€	1.377 M€

⁽¹⁾ Sur la base de l'endettement bancaire autorisé, hors application des éventuelles clauses de défaut croisé.

Au 31 décembre 2007, comme les exercices précédents, Silic respectait l'ensemble de ces « covenants ».

- Clauses « Trigger » :
Groupama SA est engagé, suite au rachat du Gan en 1998, dans une opération de titrisation des primes acquises non émises en assurances collectives, d'un montant de l'ordre de 150 millions d'euros. Les clauses, pouvant entraîner l'arrêt de ces opérations, sont les suivantes :
 - perte de la majorité du capital et des droits de vote des compagnies cédantes Gan Assurance Vie, Gan Eurocourtage Vie et Gan Eurocourtage par Groupama SA ;

- insuffisance de la marge de solvabilité d'une compagnie cédante conformément aux exigences du Code des assurances ;
- notation de Groupama SA inférieure à A-.

Au 31 décembre 2007, comme les exercices précédents, Groupama SA respectait l'ensemble de ces clauses.

Par ailleurs, dans le cadre des émissions de Titres Subordonnés (TSR et TSDI), Groupama SA bénéficie d'une clause dite « trigger » : Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSR de juillet 1999 de 750 millions d'euros dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150 %.

De même, Groupama SA bénéficie d'une option similaire dans le cadre de l'émission de TSDI de 500 millions d'euros de juillet 2005.

A ce jour, le niveau d'exigence de solvabilité a toujours été respecté et la clause n'a donc pas été exercée.

Note 53 — Facteurs de risques et analyses de sensibilité

Cette note est présentée dans le document de référence au chapitre 4.

Note 54 — Liste des entités du périmètre

	Secteur d'activité	Pays	31.12.2007			31.12.2006		
			% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
GROUPAMA S.A.	Holding	France	100,00	100,00	Sté mère	100,00	100,00	Sté mère
GIE GROUPAMA SI	GIE	France	88,38	88,34	IG	88,38	88,34	IG
GIE LOGISTIQUE	GIE	France	99,99	99,99	IG	100,00	99,99	IG
GROUPAMA INTERNATIONAL	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN ASSURANCES VIE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CAISSE FRATERNELLE D'ÉPARGNE	Assurance	France	99,97	99,97	IG	99,94	99,94	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,76	99,76	IG	99,72	99,72	IG
ASSUMIE	Assurance	France	50,00	50,00	IG	50,00	50,00	IG
GAN EUROCOURTAGE VIE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN PREVOYANCE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA VIE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSURANCE CREDIT	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA TRANSPORT	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
MUTUAIDE ASSISTANCE	Assistance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN ASSURANCES IARD	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN OUTRE MER IARD	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN EUROCOURTAGE IARD	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
COFINTEX LUXEMBOURG	Réassurance	Luxembourg				100,00	100,00	IG
RAMPART	Réassurance	Etats-Unis				100,00	100,00	IG
GROUPAMA ITALIA VITA	Assurance	Italie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LUXLIFE	Assurance	Luxembourg				85,00	85,00	IG
GROUPAMA SEGUROS de Vida Portugal	Assurance	Portugal	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ZENITH VIE	Assurance	Suisse				82,00	82,00	IG
GÜNES SIGORTA	Assurance	Turquie	36,00	36,00	MEE	36,00	36,00	MEE
BASAK SIGORTA ANONIM SIRKETI	Assurance	Turquie	98,34	98,34	IG	56,67	56,67	IG
EMEKLILIK SIGORTA ANONIM SIRKETI	Assurance	Turquie	90,00	89,37	IG	79,00	75,10	IG
GROUPAMA Investment BOSPHORUS	Holding	Turquie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA PHOENIX Hellenic Asphalistike	Assurance	Grèce	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA SEGUROS Espagne	Assurance	Espagne	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN UK HOLDING LTD	Holding	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA INSURANCE CY LTD	Assurance	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CAROLE NASH	Courtage d'assurance	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BOLLINGTON LIMITED	Courtage d'assurance	Royaume Uni	100,00	100,00	IG			
LARK	Courtage d'assurance	Royaume Uni	100,00	100,00	IG			
GREYSTONE	Courtage d'assurance	Royaume Uni	100,00	100,00	IG			
HALVOR	Courtage d'assurance	Royaume Uni	100,00	100,00	IG			

A : Agrégation

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

		31.12.2007			31.12.2006			
	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
GROUPAMA ASSICURAZIONI	Assurance	Italie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
NUOVA TIRRENA	Assurance	Italie	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA SEGUROS PORTUGAL	Assurance	Portugal	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BT ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gestion d'actif	France	99,98	99,98	IG	99,98	99,98	IG
GROUPAMA ALTERNATIVE ASSET MGT	Gestion d'actif	France	100,00	99,98	IG	100,00	99,98	IG
FINAMA PRIVATE EQUITY	Gestion d'actif	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BANQUE FINAMA	Banque	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA BANQUE	Banque	France	80,00	80,00	IG	80,00	80,00	IG
GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE	Gestion d'actif	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Gestion d'actif	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SILIC	Immobilier	France	40,42	40,42	IG	39,69	39,69	IG
SEPAC	Immobilier	France	100,00	40,42	IG	100,00	39,69	IG
COMPAGNIE FONCIERE PARISIENNE	Immobilier	France	95,30	95,30	IG	95,59	95,29	IG
SCI DEFENSE ASTORG	Immobilier	France	100,00	95,30	IG	100,00	95,29	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
XELLOR	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
79 CHAMPS ELYSÉES	Immobilier	France	91,21	91,21	IG	91,21	91,21	IG
33 MONTAIGNE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CNF	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
RENNES VAUGIRARD	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCIFMA	Immobilier	France	78,93	78,93	IG	78,93	78,93	IG
SCI TOUR GAN	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN SAINT LAZARE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
VIEILLE VOIE DE PARAY	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	99,00	IG	100,00	99,00	IG
ACTIPAR SA	Immobilier	France	100,00	95,30	IG	100,00	95,29	IG
SAFRAGAN	Immobilier	France	90,00	85,77	IG	90,00	85,76	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	95,30	IG	100,00	95,29	IG
SOCOMIE	Immobilier	France	100,00	40,42	MEE	100,00	39,69	MEE
IMMOPREF	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
19 GENERAL MANGIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
28 COURS ALBERT 1 ^{er} (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
5/7 PERCIER (SASU)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ATLANTIS (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FORGAN (SA)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
174 PRES SAINTGERMAIN (SA)	Immobilier	France	0,00	0,00	NI	21,85	21,85	MEE
10 PORT ROYAL (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
102 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
12 VICTOIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
14 MADELEINE (SASU)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
150 RENNES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
204 PEREIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
3 ROSSINI (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
38 LE PELETIER (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
43 CAUMARTIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
5/7 MONCEY (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

A : Agrégation

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

	Secteur d'activité	Pays	31.12.2007			31.12.2006		
			% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
60 CLAUDE BERNARD (SASU)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
9 REINE BLANCHE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
9 VICTOIRE (SAS)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CELESTE (SAS)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CHAMALIERES EUROPE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
DOMAINE DE NALYS	Immobilier	France	69,57	69,57	IG	69,57	69,57	IG
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	31,25	31,25	MEE	31,25	31,25	MEE
GOUBET PETIT	Immobilier	France	66,66	66,66	IG	66,66	66,66	IG
GROUPAMA LES MASSUES (SCI)	Immobilier	France	75,07	75,07	IG	75,07	75,07	IG
CAP DE FOUSTE (SCI)	Immobilier	France	61,31	61,31	IG	61,31	61,31	IG
DOMAINE CAP DE FOUSTE (SARL)	Immobilier	France	0,00	0,00	NI	59,74	59,74	IG
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	31,91	31,91	MEE	31,91	31,91	MEE
SCA CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	25,00	25,00	MEE	25,00	25,00	MEE
SCIMA GFA	Immobilier	France	44,00	44,00	MEE	44,00	44,00	MEE
HAUSSMANN LAFFITTE IMMOBILIER (SNC)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	64,52	64,52	IG	64,52	64,52	IG
LES FRERES LUMIERE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
99 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
6 MESSINE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
PARIS FALGUIERE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LES GEMEAUX (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
VILLA DES PINS (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FRANCE-GAN SI D	OPCVM	France	93,14	89,19	IG	92,75	88,94	IG
FRANCE-GAN SI C	OPCVM	France	31,31	31,30	MEE	71,36	71,36	IG
HAVRE OBLIGATION FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	99,85	IG
GROUPAMA OBLIGATION MONDE LT	OPCVM	France	78,42	76,72	IG	77,55	77,55	IG
GROUPAMA CONVERTIBLES FCP	OPCVM	France	87,70	86,11	IG	86,05	86,04	IG
GROUPAMA JAPAN STOCK D4DEC	OPCVM	France	93,00	93,00	IG	93,76	93,76	IG
GROUPAMA ET.CT D	OPCVM	France	83,24	83,24	IG	84,00	84,00	IG
GROUPAMA AAEXA FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ACTIONS INTERNATIONALES	OPCVM	France	95,32	95,32	IG	97,76	97,76	IG
GROUPAMA OBLIG. EUR.CR. MT I D	OPCVM	France	91,62	91,62	IG	95,86	95,86	IG
GROUPAMA OBLIG. EUR.CR. MT I C	OPCVM	France	67,73	67,72	IG	48,46	48,46	MEE
GROUPAMA EURO STOCK	OPCVM	France	86,85	86,85	IG	84,50	84,50	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION LT I D	OPCVM	France	100,00	97,71	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION LT I C	OPCVM	France	39,50	39,50	MEE	36,25	36,25	MEE
ASTORG EURO SPREAD FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 10 FCP	OPCVM	France	99,93	99,92	IG	99,93	99,93	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 9 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 8 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 7 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 6 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 5 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 4 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	83,33	83,33	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	83,33	83,33	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	83,33	83,33	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	83,33	83,33	IG

A : Agrégation

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

		31.12.2007			31.12.2006			
	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
WASHINGTON INTER NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 0 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHING.ACT.EUROPEXEURO. FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP	OPCVM	France	100,00	99,98	IG	100,00	99,98	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP	OPCVM	France	100,00	99,99	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP	OPCVM	France	100,00	99,96	IG	100,00	99,98	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 16 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 17 FCP	OPCVM	France	100,00	99,99	IG	100,00	99,99	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 18 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 19 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 20 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 21 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 22 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 23 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 24 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 25 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 26 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			

Certaines entités immobilières sont consolidées par la méthode de mise en équivalence selon un processus dit "simplifié". Ce processus qui consiste à reclasser au bilan la valeur des parts et le compte courant de financement dans le poste "placements immobiliers", et au compte de résultat, les dividendes ou quote-part des résultats des sociétés sur la ligne "revenus des Immeubles".

6.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

PricewaterhouseCoopers

Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine
Cedex

Mazars & Guérard
Tour Exaltis
61, avenue Henri Régnauld
92075 La Défense Cedex

Aux actionnaires
Groupama SA
8-10 rue d'Astorg
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Groupama SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes consolidés de votre société, sont estimés sur des bases statistiques et

actuarielles, notamment les provisions techniques, les frais d'acquisition reportés et leurs modalités d'amortissement. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans les annexes aux comptes consolidés 3.1.2, 3.1.3. et 3.1.4.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience du Groupe, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Les actifs financiers sont classés dans différentes catégories selon les critères énumérés en annexe aux comptes consolidés 3.2.1. et sont évalués selon les règles applicables à chaque catégorie décrites en annexe aux comptes consolidés 3.2.1.

Nous nous sommes assurés du caractère approprié des tests de dépréciation mis en œuvre en fonction de la situation des placements et de la volatilité des marchés financiers, et nous avons apprécié le caractère raisonnable des provisions ainsi estimées.

- Le groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites en annexe aux comptes consolidés 2.4.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées.

- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés selon les modalités décrites en annexe aux comptes consolidés 3.12.

Nous nous sommes assurés que les hypothèses retenues étaient cohérentes avec les projections fiscales issues des prévisions établies par le groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 1^{er} mars 2008

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit Mazars & Guérard

Michel Laforce Bénédicte Vignon Nicolas Robert Gilles Magnan